

JUIN
JUILLET
1981
N° 206

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



● **A propos
d'hypothèses**

→ page 3

● **Pour une politique
"de la porte ouverte"
en ufologie**

→ page 6

● **Ci-dessus : Laborie
(Haute-Vienne)**

→ page 20

● **Enquêtes...
Enquêtes...
Enquêtes...**

→ pages 15 à 30

LUMIERES DANS LA NUIT

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES

3 - A propos d'hypothèses
6 - Pour une Politique de la "Porte ouverte" en ufologie (2)
14 - Les Tremblements de Terre
15 - Dans l'Aude
17 - Phénomène lumineux à Crépy en Valois (Oise)
20 - OVNI losange à Laborie (Hte Vienne)
23 - Dans les Bouches du Rhône
24 - Phénomène lumineux dans le Var
26 - A travers les fiches
29 - La nuit du 15 au 16 Août 1980
30 - Etranges effets électro-magnétique et observations d'ovni en Italie
31 - Livre lu : le cerveau et ses mystères
32 - D'un livre à l'autre : les OVNI du Cotentin
34 - Courrier

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel, ordinaire : 75 F

de soutien, à partir de : 90 F

Etranger, majoration de 14 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 1,40 F.

Versement et correspondance à adresser à :

M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-letter, mandat-carte).

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé».

Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

n° 1, terminé avec le n° de janvier	n° 6, terminé avec le n° de juin-juillet
2,	février
3,	mars
4,	avril
5,	mai
	7,
	8,
	9,
	0
	août-sept.
	octobre
	novembre
	décembre

avis

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

Fernand Lagarde

A propos d'hypothèses

H.E.T.

Il est concevable, raisonnable, très probable, qu'il puisse exister un nombre important de planètes dans le Cosmos, où sont réunies les conditions requises pour que la vie ait pu se développer, selon un processus comparable à celui qui s'est manifesté sur la Terre.

Forts de cette pensée, nous prendrons l'initiative de nous entretenir des E.T. "COMME SI" nous étions assurés qu'il en existe quelque part.

E.T.

Nous ne connaissons qu'un modèle de vie, celui que nous observons sur terre. Il nous est impossible d'imaginer ce que pourrait représenter un autre modèle s'il existait. Cette question d'un autre modèle n'est pas cependant oiseuse, et si elle reste sans réponse, semble-t-il, elle mérite une mention pour ordre.

Dans notre conception, l'existence d'E.T. est donc fondée sur le développement d'une vie biologique, c'est-à-dire sur l'existence d'êtres qui s'alimentent, se reproduisent, vivent en société.

On sait aussi que les planètes ne se sont pas toutes formées en même temps, et que l'âge de leur formation peut différer de nombreux millions d'années. Il en découle naturellement que sur celles où la vie a pu apparaître et se développer, celle-ci se trouve également à divers stades d'évolution : celui où nous sommes déjà passés, celui où nous nous trouvons actuellement, celui où nous passerons. C'est là la conséquence logique de l'hypothèse d'une vie E.T. découlant de nos connaissances sur la formation des mondes planétaires.

Pour imaginer ce que pourraient être ces E.T. évolués, la seule référence qui nous soit accessible est l'évolution de la vie sur Terre. Nous connaissons ou croyons connaître le passé de la race humaine, nous connaissons aussi, peu ou prou, sa situation actuelle, mais nous ne connaissons absolument rien de son devenir. Nous ne pouvons qu'extrapoler à partir de ce que nous connaissons, de ce que nous observons, et imaginer, pour le moins, que l'homme va continuer d'évoluer vers une connaissance de plus en plus grande et plus approfondie de lui-même et de son environnement. Cela ne fait aucun doute à voir les progrès scientifiques de tous ordres de ces dernières décennies.

A partir de cette pensée, nous pouvons formuler une autre hypothèse, à savoir que, dans le temps d'une évolution dont la durée n'est pas prévisible : des millénaires ou des millions d'années, l'homme aura maîtrisé des phénomènes dits "paranormaux" aujourd'hui, qui seront alors devenus normaux à l'époque considérée ; phénomènes que l'on entrevoit là et là de nos jours chez certains sujets exceptionnels, et que la science avancée pressent dans ses expériences.

Nous avons ce faisant esquisisé ce que pourrait être un E.T. dont l'évolution serait en avance de plusieurs millions d'années sur l'évolution à venir de l'homme.

Voilà donc nos E.T. nantis de pouvoirs spéciaux, ce qui nous donne l'occasion de formuler d'autres hypothèses, à savoir que ces pouvoirs spéciaux vont leur permettre de se manifester un peu partout dans le Cosmos, et sur la Terre en particulier.

Il faut bien reconnaître que l'hypothèse est spacieuse, car nous n'avons aucune idée de ces propriétés particulières, ni de la façon dont ils pourraient s'y prendre pour les utiliser et se manifester, sauf peut-être des hypothèses sur une configuration de l'espace où existerait des "trous" ou des "ponts" permettant de passer dans un autre "univers" impossible à imaginer, ou de faire coïncider l'espace de deux planètes ce qui les rendrait aussi proche que d'aller de Paris à Rome. Inutile de dire qu'il s'agit de rêves, d'hypothèses non vérifiées, ni vérifiables.

Mais il faut bien continuer à exploiter l'hypothèse et considérer ce qui en découle.

Il est évident que, si la vie s'est manifestée sur un certain nombre de planètes, il doit en exister un certain nombre où les E.T., nantis de ces pouvoirs spéciaux présumés, ont la même possibilité de se manifester à l'extérieur et bien sûr sur la Terre. Si l'hypothèse est exacte cela doit conduire à une belle diversité de manifestations, sinon à une véritable cacophonie ici bas.

LES PHENOMENES NOUS SONT INCOMPREHENSIBLES

Certains argueront que des manifestations provenant d'êtres issus d'une évolution infinité en avance sur la nôtre nous seraient totalement incompréhensibles. Peut-être est-ce vrai nous n'avons que l'expérience de quelques millénaires, et elle est dérisoire comparée à ce que pourrait représenter des dizaines de millions d'années.

Il est certain, par exemple, que dans la société même où nous vivons il existe des barrières culturelles d'incompréhension. Si Einstein avait pratiqué la pêche, et que je l'eusse pratiquée aussi, nous aurions pu, au cours d'une rencontre, parler avec intérêt et compétence de notre passé-temps favori. Mais il n'aurait pas fallu qu'il m'entretienne de ses théories mathématiques, je n'y aurais absolument rien compris. Mais ces barrières culturelles ne sont que bagatelles comparées à ce qui pourrait nous séparer des E.T. quoique j'ignore s'ils vont aussi à la pêche et comment ils s'y prennent... ils doivent bien manger quelque chose ?

La question ne se pose pas en ces termes. Certains philosophes, comme Michel POLANYI ont fait remarquer que "lorsque vous avez à faire des hiérarchies, vous ne pouvez pas obtenir des informations d'un niveau supérieur à partir de l'étude d'un niveau inférieur" (1).

Si cette pensée était appliquée à l'homme d'un niveau inférieur à l'E.T. considéré, elle signifierait que nous ne pouvons pas obtenir d'information des manifestations d'E.T., situés par hypothèse dans une hiérarchie supérieure de l'évolution. Autrement dit, les manifestations des E.T. nous seraient bien totalement incompréhensibles. Autrement dit encore, ce que nous imaginons être à partir de ce que nous observons est totalement faux.

S'il ne fait aucun doute que ce philosophe a d'excellentes raisons pour formuler ses remarques, il est douteux qu'elles puissent s'appliquer à l'E.T. Comment en effet pourrait-il savoir s'il a affaire à un E.T. ou à ses manifestations, puisqu'il ne pourrait pas en obtenir d'informations ? Et il ne pourrait pas argumenter que du moment qu'il observe des manifestations incompréhensibles il a affaire à des manifestations d'E.T., ce serait trop simpliste et peu scientifique.

Ce qui est gênant c'est que nous n'avons pas sur terre l'expérience d'une hiérarchie supérieure, l'homme étant considéré comme le sommet de l'évolution sur la Terre.

Peut-être l'animal pourrait-il avoir cette expérience ? Je ne sais pas si la différence entre son degré d'évolution et celui de l'homme, pourrait se comparer avec la différence qui sépare le stade de l'évolution de l'homme et celui de l'E.T. considéré, mais il est certain que l'animal recueille bien des informations de l'homme considéré comme une hiérarchie supérieure dans l'évolution terrestre. S'il en est bien ainsi, ce serait une brèche dans la remarque de Michael POLANYI, si elle était susceptible d'être appliquée à des comportements entre des êtres de différentes hiérarchies, ce dont je doute.

Je citerai un exemple. Quand chez moi je quitte mes pantoufles pour mettre mes souliers ma petite chienne SAIT que je m'apprête à sortir. Par des manifestations pressantes elle me manifeste son désir de m'accompagner. Et si j'accède à son désir en lui passant son collier, j'aurai droit à des manifestations débordantes de joie. J'ignore bien sûr comment elle interprète le fait de sortir. Par expérience de ses comportements je suppose qu'elle imagine tout le plaisir qu'elle pourrait avoir à humer une quantité d'odeurs nouvelles. Néanmoins, le fait est là, sans aucun conditionnement, sans aucune éducation de ma part, elle fait une relation entre mon comportement et mon intention présumée, et elle en tire des conclusions personnelles.

AUTRES CONSIDERATIONS

Non seulement on ne peut pas expliquer COMMENT par quels procédés les E.T. pourraient se manifester à nous, ni de quels types pourraient être ces manifestations, ni en inférer qu'elles pourraient ressembler à ce que nous observons ni expliquer POURQUOI elles

nous seraient incompréhensibles si elles nous étaient spécialement destinées.

A cette dernière question on pourrait cependant imaginer que ces manifestations pourraient peut-être représenter des tentatives de communications cosmiques, dans l'espoir qu'elles pourraient toucher d'autres planètes sur lesquelles vivraient des êtres susceptibles de les comprendre. Après tout, n'essayons nous pas nous aussi de faire de même, avec des ondes ou autres procédés, sans savoir pour autant quels E.T. nous allons toucher et s'ils vont nous comprendre.

Malheureusement, les humains que nous sommes semblent s'avérer incapables de savoir s'il s'agit de messages et à fortiori de pouvoir les traduire. Il nous faudra attendre la révélation d'un autre Champollion.

Mais il n'est pas interdit de penser qu'il existe sur d'autres planètes plus évoluées d'autres E.T. qui, utilisant des procédés analogues pour se manifester, ont compris qu'il s'agissait de tentatives de communications et qu'ils aient réussi à décrypter les messages et, pourquoi pas, à établir des relations.

POUR CONCLURE

Quand il est question de "phénomènes" il est implicitement entendu qu'il est question de ceux que nous appelons OVNI. Ces observations ne sont à aucun moment mises en doute, ce ne sont pas quelques "bavures", s'agissant de dizaines de milliers de rapports d'observations, qui pourront changer quelque chose à cette réalité, ni quelques illuminés, comme il en existe toujours chaque fois que des faits "mystérieux" tombent dans le domaine public.

Nous avons essayé de développer, aussi objectivement que possible, une hypothèse qui cherche à rendre compte des manifestations d'OVNI, ainsi que le mécanisme de la pensée qui a conduit à son élaboration. Au

fur et à mesure nous avons montré la fragilité des hypothèses successives auxquelles il a fallu faire appel.

Mais il faut aussi souligner que s'il est relativement facile de monter en épingle les faiblesses d'une argumentation obligée, de part la nature du sujet traité, de s'aventurer dans un domaine inconnu, il est de même impossible, et je tiens à bien le préciser, de démontrer que les hypothèses avancées sont fausses.

Il faut admettre que la possibilité qu'elles soient exactes existe réellement.

J'aurais voulu montrer, avec des arguments bien étayés, qu'il pourrait exister une autre explication du phénomène OVNI. Je dois reconnaître qu'à ma connaissance il n'existe pas encore de solution de rechange.

Devant les difficultés qui se présentent pour résoudre le problème des OVNI, il ne faudrait pas cependant conclure que la seule explication que l'on puisse fournir soit la bonne, et qu'il faille s'y rallier inconditionnellement. Il y a tant de choses que nous ignorons encore, et qui éclairent chaque jour d'un jour nouveau nos connaissances, qu'il faut se garder d'un jugement définitif et absolu, car il n'existe aucun acquis de nature scientifique pour le phénomène OVNI.

Cela ne signifie pas non plus, de part cette hypothèse, que nous n'ayons aucune chance d'obtenir des informations supplémentaires sur ces M.O.C. toujours aussi mystérieux, et qui finissent par lasser les tous premiers chercheurs à force de le rester.

Je reste convaincu qu'à force d'accumuler les observations, on

finira bien par dégager des corrélations, des habitudes, voire des intentions, de la même façon que ma petite chienne, qui évolue dans un univers mental totalement différent du nôtre, sait que je vais sortir quand je mets mes souliers.

Nous n'avons qu'une alternative de recherche, des enquêtes, toujours des enquêtes, de plus en plus poussées. Si l'espoir de dégager une compréhension totale du phénomène OVNI n'apparaît pas actuellement comme très proche, du moins par une meilleure définition de ses propriétés on doit pouvoir accéder à une meilleure compréhension de ce mystère.

F.L.

(1) "Le Cerveau et ses mystères" Histoire naturelle de l'esprit. Par Gordon Rattray Taylor. Editions Calmann-Lévy 1er trimestre 1981.

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPÉ TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

Le "service lecteurs" qui oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, etc...)

Réponse à votre question contre 3 timbres à 1,30 F pour participation aux frais.

La fiche de documentation suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local efficace (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).

Les plans et schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F 4KHZ)
- compteur Geiger Muller
- pulsographe
- fréquence mètre (adaptable au pulsographe et au compteur Geiger).

Envoyez de chaque plan contre 5,10 F.

Schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (envoi contre 12,00 F)

- Les accessoires suivants :
- aiguille aimantée L = 80 mm avec chape agathe, pour la réalisation de votre détecteur magnétique (envoi contre 29,00 F).
- plaquette polaroid de 7x7 pour photographie ou observation (envoi contre 13,00 F).

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant :

- les timbres oblitérés qu'ils reçoivent, même ordinaires, de France et autres pays.

- toute carte, même ancienne (quel que soit le lieu, le pays, l'échelle).

- livres et ouvrages divers, même anciens, traitant des régions de France (vie, activité, coutumes, légendes, géographie, météorologie).

Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant : date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation ou photographie et quelle est cette observation.

Il ne sera plus adressé de plans ou réponse au courrier qui ne respectera pas les consignes ci-dessus.

Responsable "Techniques et recherches" : Christian De Zan - 53 le Parc - 78540 VERNOUILLET.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat FIDUFO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEDELOT, 133 rue Léo Boussou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) tél. (58) 75.59.19.

Pour une politique de la "Porte ouverte" en ufologie (suite des N°s 188-189-194-195 et 205) des "Phénomènes solaires"... au phénomène ovni" (2)

2eme partie : LES PHENOMENES SOLAIRES
RECENTS ET PRIVES

Tilly, cas charnière

Le phénomène solaire de Tilly sur Seulles que nous avons étudié en première partie apparaît comme un cas charnière entre les cas du 16ème siècle et les cas contemporains que nous allons aborder dans cette seconde partie : cas charnière quant à l'aspect visuel du phénomène et aussi quant à l'ambiance dans laquelle il se déroule. (Ne parlons pas des quelques cas de l'Antiquité qui sont trop mal connus pour permettre une utile comparaison).

A Tilly comme à Bâle, à Nuremberg et à Tubingen, ce n'était pas le soleil lui-même qui était le point de mire de la scène, mais bien les "boules" et les "signes" qui envahissaient la totalité de l'espace aérien ainsi que cela ressort clairement des deux tableaux d'époque que nous possédons, plus que des textes eux-mêmes. Les boules et les autres signes sont bien représentés dans la totalité du ciel malgré la différence de perspective d'un tableau à l'autre. Le fait que ces boules et signes aient seulement envahi le champs visuel des témoins et non, peut-être, l'espace aérien lui-même ne change rien à l'affaire ! En ce sens, on peut dire que le cas de Tilly représente l'apothéose du phénomène par son invraisemblable exubérance. Un tel aspect subsistera partiellement dans quelques cas contemporains, mais ce sera surtout le soleil qui jouera la vedette et accaparera l'attention des visionnaires ; les signes supplémentaires changeant de signification et n'étant vus que par un nombre restreint de personnes, personnes ayant des dispositions d'esprit particulières.

Tilly se situe également à la charnière à propos du contexte religieux. Rien n'indiquait un tel contexte religieux dans les trois cas du 16ème siècle et l'on avait alors souligné cette apparente anomalie. A Tilly sur Seulles, cette ambiance religieuse existe, mais elle n'est encore que marginale. Il y avait eu en effet au cours des années précédentes une série d'apparitions dites "mariales" quoique non reconnues par l'Eglise catholique (1), mais

celles-ci s'étaient déroulées essentiellement en 1896 et 1897 avec quelques prolongements en 1898 et dans les tous premiers mois de 1899, tandis que le phénomène solaire éclate brusquement en juillet 1901, soit avec plus de deux ans de retard... D'autre part le cadre n'est pas exactement identique, les lieux non plus, et les témoins eux-mêmes sont en partie différents ; la voyante des visions religieuses, Marie Martel, est également témoin des phénomènes solaires, mais elle n'en est plus le "personnage-clé". Dans les cas de phénomènes solaires contemporains, il y a pratiquement toujours (2) un rapport direct et constant entre l'apparition mariale et le phénomène solaire, mais on peut noter dès maintenant que la voyante-clé de la vision religieuse ne participe que très rarement au phénomène solaire, lequel est vu essentiellement par les personnes qui sont à proximité.

Cette différence fondamentale concernant le contexte religieux pose un problème qu'il est bon de noter dès à présent. Les deux séries : phénomènes solaires et visions mariales sont relativement récentes ; si l'on a trouvé quelques cas de phénomènes solaires anciens, on verra tout à l'heure que leur développement est un phénomène récent, or il en est de même pour les apparitions mariales -disons-le au risque de choquer quelque lecteur profondément croyant mais mal renseigné comme il en existe beaucoup- Si l'on trouve dans les siècles passés quelques cas d'apparition d'une "dame" dont l'identité nous reste mal définie (cas de Guadalupe, par exemple) les apparitions strictement "mariales" ne datent en fait que du milieu du 19e siècle et elles prennent également un développement spectaculaire à notre époque. On est donc en droit lorsque l'on étudie sérieusement ces questions et que l'on voit les deux phénomènes d'abord séparés se rejoindre progressivement et interférer de se demander lequel rejoint l'autre et interfère avec lui... ? Lequel tend à influencer et peut-être modifier l'autre, ou tout au moins lui apporte des caractéristiques nouvelles ? Lequel des deux bénéficie le plus de l'apport de l'autre ? Quels sont leurs liens ?

Or il semble bien qu'à travers des images légèrement différentes et surtout sous un vocabulaire

différent car très marqué par des psychologies opposées on puisse affirmer que ce que l'on appelle les ovni (sans savoir en réalité de quoi il s'agit...), il semble bien que ces ovni ne soient pas absents de la scène et qu'on puisse les apercevoir en filigrane tout aussi clairement que lorsqu'on regarde un billet de banque à contre jour. Ils sont là, mais juste assez visibles pour pouvoir échapper aux regards habituels qui se laissent prendre au spectacle prévu pour cela !

ETUDE D'ENSEMBLE DU PHENOMENE SOLAIRE RECENT

Avant de commencer cette étude, disons -une fois de plus- qu'elle est extrêmement délicate même lorsque l'on est décidé à la mener dans le strict respect des convictions de chacun et dans le seul et unique souci d'essayer de deviner ce qui se camoufle sous ces divers événements. Son résultat le plus évident sera de mécontenter tout le monde : les ufologues d'bord, très jaloux de se réserver l'autonomie de "leur phénomène" dont ils ignorent tout... ce qui leur permet d'en dire n'importe quoi ! les dévots (je ne dis pas les croyants !) qui crieront au scandale de voir mêler ces ovni quelque peu diabolique à ce qu'ils sont trop souvent convaincus être la "Sainte-Vierge", alors que l'Eglise, beaucoup mieux renseignée se garde bien ou même refuse de se prononcer ! (Que l'on ne croie surtout pas que, par là, je nie l'existence de véritables apparitions Mariales, c'est très exactement le contraire ; mais il faut savoir qu'il y a exactement autant de fausses apparitions mariales qu'il y a de faux cas d'ovni, et il est aussi difficile de trouver les véritables dans un cas que dans l'autre.(3) Les rationalistes et les incroyants enfin seront mécontents, eux qui n'admettent ni les ovni ni les apparitions et qui penseront avoir tout à craindre d'une telle publicité assurée à ces deux phénomènes. Ce sont les seuls à avoir raison sur ce point précis, on y reviendra plus loin.

Cependant, puisque les faits sont là et qu'ils ont toujours raison, voyons les faits.

Une découverte : le nombre élevé des phénomènes solaires

Si l'on demande aux personnes de son entourage de citer des cas de phénomènes solaires, on obtient invariablement celui de Fatima, avec éventuellement, en prime, tel ou tel cas local selon le secteur géographique où l'on se trouve : les bretons citeront probablement Kérizinen, les Belges moins sûrement Onkerzeele tandis que les italiens proclameront très haut les noms de Balestrino ou de San Damiano... ce qui est exact dans les trois

cas. Mais le phénomène solaire est beaucoup plus fréquent qu'il n'y paraît. J'ai été le premier surpris d'en trouver autant. En quelques années de recherches, j'en ai déjà répertorié 67 cas--"certains" appuyés par plus de cent témoignages précis, datés et signés (pour la plupart) ; 67 cas compris entre 1900 et 1980, sans parler de ceux des siècles précédents. Ce chiffre dépassera très vraisemblablement la centaine lorsque j'aurai pu aller compiler d'importantes archives dont je viens d'avoir connaissance tout dernièrement.(4)

Comment peut s'expliquer une telle méconnaissance de ce phénomène ? Il semble avoir à cela trois raisons principales :

La première tient à l'époque où nous vivons, époque qui accumule les paradoxes et les contradictions. Nous avons l'impression d'être à tout moment "Super-bien-informés" sur tous les sujets, grâce aux médias qui nous saturent d'informations multiples et variées... En réalité, nous sommes "Sous-informés" à un point que nous avons du mal à imaginer, car les multiples informations que l'on reçoit ne sont que des flashes ponctuels, dispersés et sans liens entre eux qui se chassent les uns les autres pour faire place à de nouvelles informations tout aussi vite chassées... Sans une recherche personnelle (-et pas toujours facile !) nous sommes en réalité incapables de suivre l'évolution d'une situation donnée ou d'un phénomène précis et de faire le point d'une façon objective. Cela peut même se révéler extrêmement grave à la limite.(5)

La deuxième raison est l'indifférence générale envers un phénomène trop marginal pour être intégré dans la trame de l'existence quotidienne, indifférence aggravée par l'ambiance de scepticisme qui est en train de tout emporter...(6)

Ces deux premières raisons expliquent également la profonde méconnaissance des apparitions religieuses. Chacun connaît à peu près Lourdes et Fatima, ce qui correspond aux deux principaux centres de pèlerinages officialisés par l'Eglise catholique : Or cela fait une apparition mariale par siècle (-Lourdes 1858 et Fatima 1917. Sait-on que la réalité est tout autre ! de 1928 à 1975, soit en 47 ans, il y a eu exactement 230 apparitions "dites mariales" (par les visionnaires) qui ont été connues et répertoriées par les milieux ecclésiastiques ; et non seulement cataloguées dans un registre pour ne plus en parler, mais sur lesquelles des enquêtes ont été faites. Cela fait une moyenne de plus de 4 par an. Lorsqu'on songe que certaines de ces apparitions ont donné lieu à plusieurs centaines de visions différentes, on n'est pas loin de la vérité en disant qu'il s'agit d'un phénomène au moins mensuel sinon hebdomadaire... Ce qui est purement affolant ! Le contact avec l'invisible est en train de

tourner au dialogue quotidien et l'on n'y prend pas garde !... Il faut vraiment tout l'aplomb et la mauvaise foi des rationalistes pour oser affirmer qu'il ne se passe rien ; c'est comme pour les ovnis, tant qu'il n'y en aura pas un sur la place de la Concorde... et encore, certains refuseront d'aller le voir dans la crainte d'être obligé d'y croire.(7) Quel est donc ce fieffé menteur qui nous avait affirmé que l'homme était un être intelligent !

La troisième raison est psychologique ; elle tient au caractère marginal qui est attribué à ces phénomènes solaires par ceux-là même qui en sont les témoins ! Ceux qui vont en pèlerinage sont essentiellement des "croyants" qui obéissent à des motivations religieuses. Ces phénomènes leur semblent tout juste bons à impressionner les non croyants ; eux n'en ont que faire et les négligent. Les témoignages sont unanimes sur ce point et on pourrait en citer par dizaines. Contentons nous de quelques uns bien caractéristiques : "Au cours des trois derniers pèlerinages... je suis resté dans la chambre (de la visionnaire)... et n'ai pu de ce fait voir les manifestations solaires qui pour moi sont secondaires..." (T14) "Quelques personnes qui étaient là me disaient qu'elles voyaient également des anneaux colorés autour du soleil ; mais je ne cherchais pas à apercevoir ce nouveau phénomène je jugeai probablement cela inutile..." (T66 A) et celui-ci qui émane d'un organisateur du pèlerinage : "L'heure du retour approchait ; je donnai le signal du départ ; le soleil continuait à battre..." "Elle donne donc le signal du retour sans se soucier de ce phénomène qui se poursuit car les pèlerins ne sont pas venus pour assister à ce spectacle (qu'elle juge même plutôt déplacé) mais pour prier..." Evidemment il faut comprendre ! Ce sont deux mentalités opposées qui s'affrontent... constatons-le et évitons surtout de porter un jugement de valeur ; respectons les opinions de tous.

Mais cela entraîne cette conclusion paradoxale à savoir qu'il est parfois impossible de trouver un témoignage écrit par un témoin direct pour un phénomène solaire qui s'est déroulé selon la presse devant plusieurs dizaines de milliers de personnes. On en est réduit à photocopier les coupures du journal local ...Peut-être les archives ecclésiastiques locales sont elles mieux renseignées, mais il faut se les rendre accessibles... C'est un autre problème.

Une autre découverte : la répartition dans le temps et l'espace des phénomènes solaires.

Ce qui intéressait le plus la grande majorité des lecteurs, c'est certainement le détail de ces phénomènes solaires ; qu'ils patientent car avant d'aborder cette véritable "imagerie d'Epinal" en tout point comparable à celle des ovnis, il nous faut déjà voir le phénomène sérieusement sous

l'angle des chiffres et des tableaux statistiques qui sont plus scientifiques car moins sujets aux aléas des motivations personnelles. Ils ne seront d'ailleurs pas déçus car on y apprend des choses très curieuses qui posent de sérieux problèmes.

Si nous regardons le tableau "A" qui nous indique la fréquence annuelle des phénomènes solaires (dans l'état actuel de mes recherches, donc certainement incomplet), nous remarquons que, bien qu'ayant existé avant 1947 de façon sporadique, ces phénomènes solaires se sont surtout multipliés depuis cette date qui correspond, nul ne l'ignore, au début officiel des manifestations ovni de grande ampleur. Plus curieux, les pointes de 1947, 1950, et 1954, sinon les plus récentes, évoquent bien les grandes vagues ovni qui déferlèrent d'abord sur les U.S.A. de 1947 à 1950, puis sur l'Europe et la France en 1954. La période creuse de 1955 à 1965 sur le graphique correspond en grande partie à ces nouvelles archives que j'ai connues très récemment et qui ne sont pas encore inventoriées ; il y a tout à parier que ce creux se comblera partiellement. Le parallèle avec les phénomènes ovni ne pourra que s'en trouver renforcé.

Passons maintenant aux tableaux "B" et "C" qui indiquent la fréquence annuelle des apparitions de type marial non reconnues officiellement. Nous retrouvons curieusement les mêmes caractéristiques, mais amplifiées par la plus grande abondance des témoignages, ce qui ne saurait nous étonner, les moyens d'information des milieux ecclésiastiques sont sans commune mesure avec les miens qui sont jusqu'à ce jour entrepris à titre strictement privé et bénévole. (C'est cela la Recherche en France !...) Le tableau "B" est celui qui correspond à ma documentation personnelle, le tableau "C" est tiré du n°6 de la revue italienne Ufologia Clypéus dont j'ignore les sources. Les différences sont minimes et ne doivent tenir qu'à une incertitude sur quelques cas ; elles ne changent rien à l'interprétation que l'on peut en tirer et ne font même que renforcer la valeur de l'ensemble.

Nous y trouvons remarquablement exprimée cette amplitude maximale des années 1947 à 1954 qui correspondent comme on vient déjà de le dire au grand déchaînement du phénomène ovni. Le prolongement jusqu'à la période actuelle semble se faire plus cahin-caha sans nouvelle amplitude maximale alors que le tableau des phénomènes solaires semble indiquer un crescendo. En l'état actuel des informations il faut se contenter de noter le fait sans chercher à l'interpréter, car il peut-être contredit par de nouvelles données.

Beaucoup plus intéressant par contre est cette pointe de l'année 1933 qui semble curieusement isolée en avant de la grande vague. Consta-

Tableau A

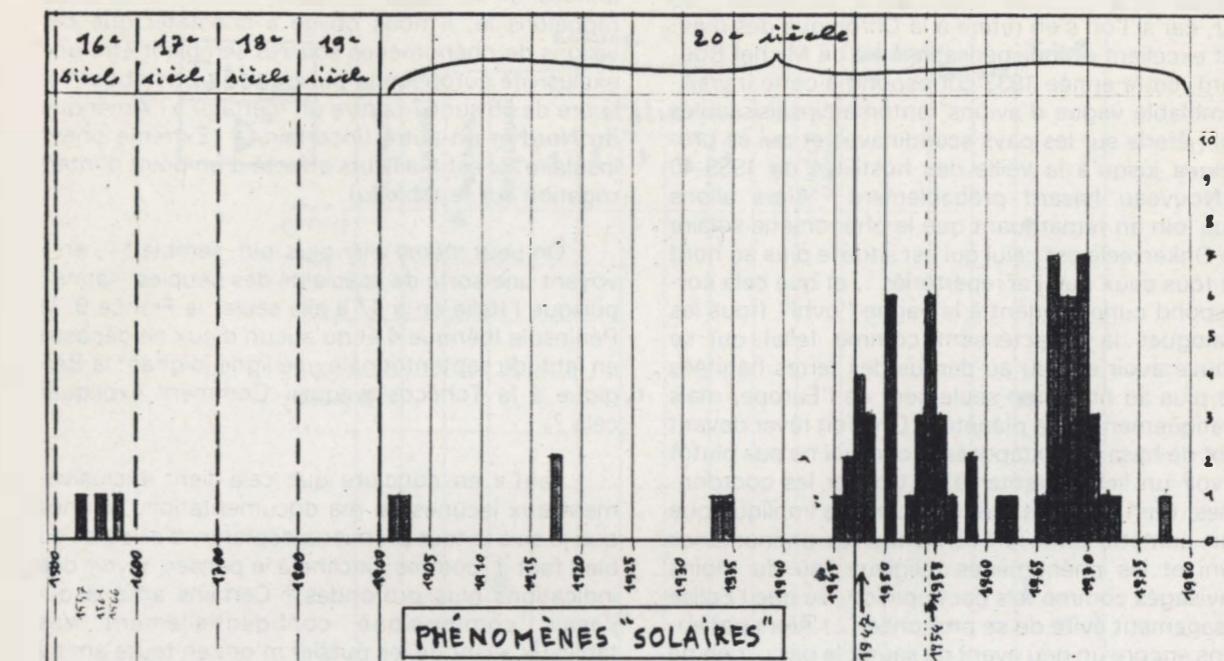


Tableau "B"

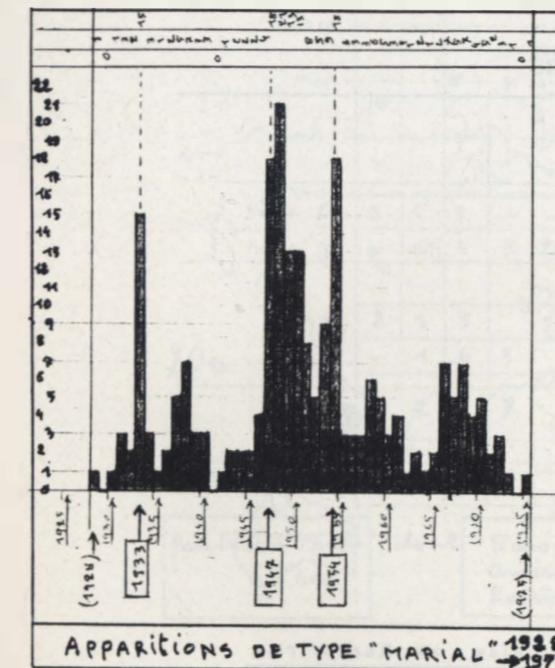
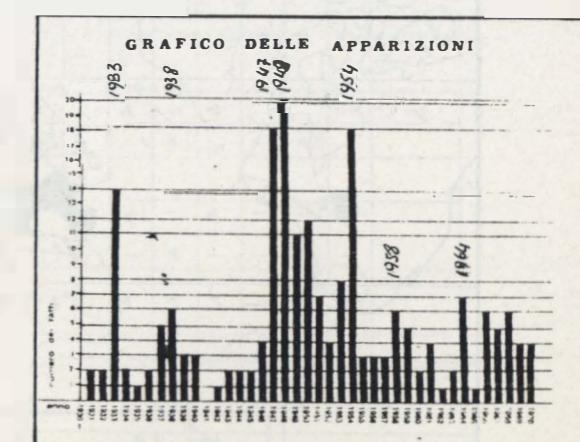


Tableau "C"



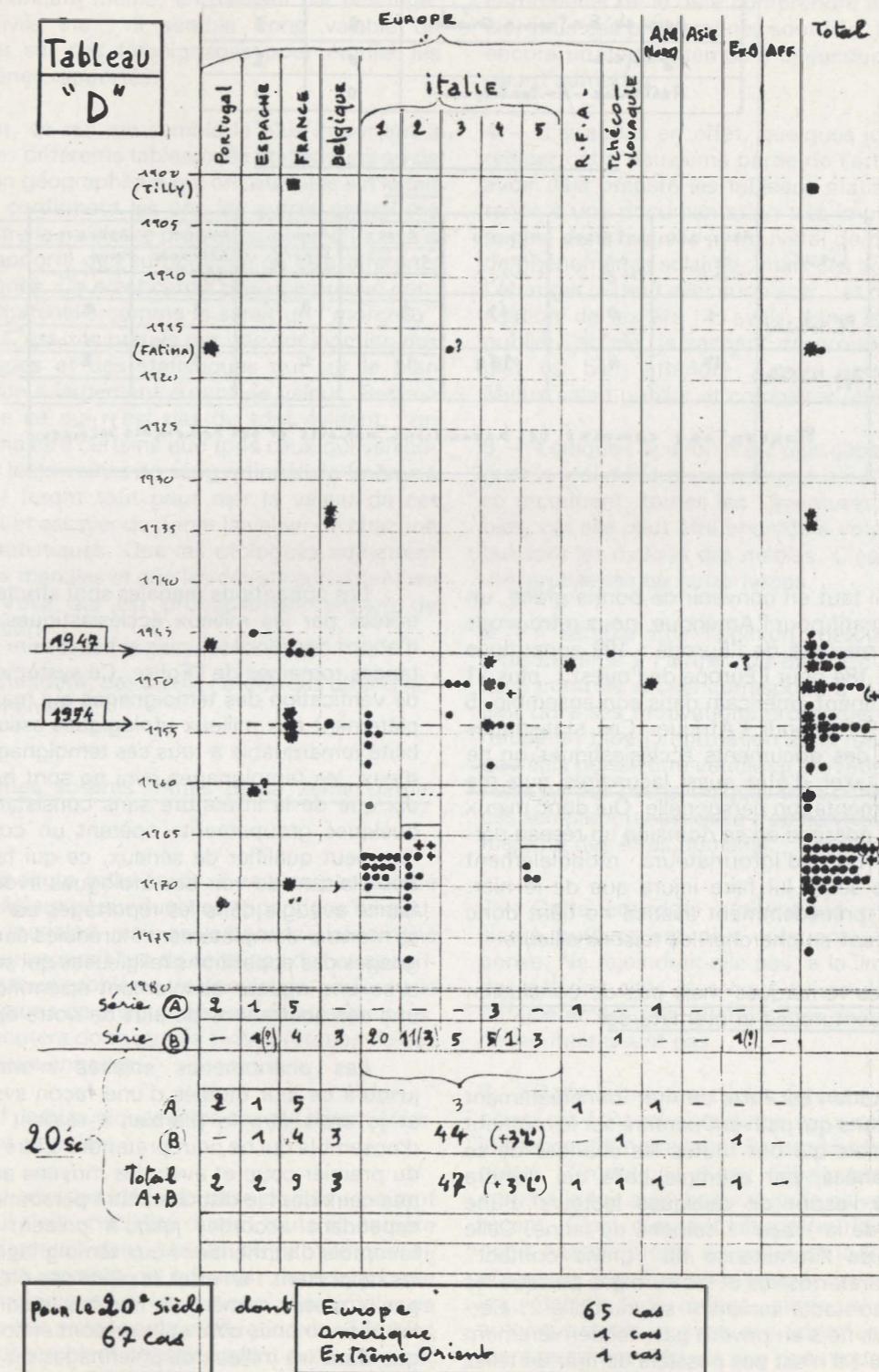
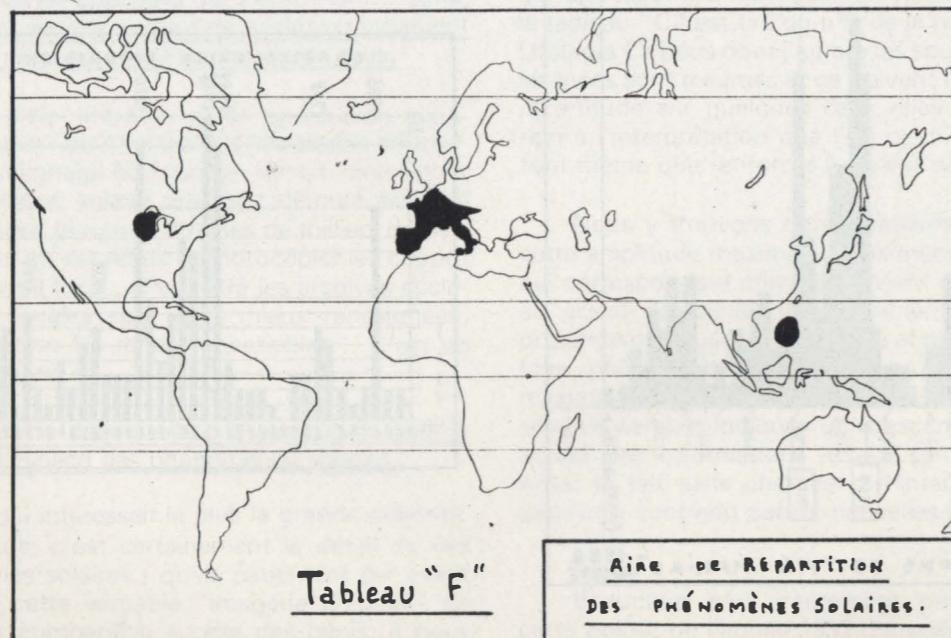
tons d'abord qu'elle correspond bien aux deux phénomènes solaires signalés à l'époque en Belgique à Onkerzeele les 18 décembre 1933 et 23 février 1934. Simple coïncidence dira-t-on ! Pas sûr, car si l'on s'en réfère à la Chronique des ovni, cet excellent et indispensable livre de Michel Bougard, cette année 1933 correspond à cette invraisemblable vague d'avions fantômes insaisissables qui déferla sur les pays scandinaves et qui se prolongea jusqu'à la veille des hostilités de 1939-40... Nouveau hasard probablement ! Alors allons plus loin en remarquant que le phénomène solaire de Onkerzeele est celui qui est situé le plus au nord de tous ceux que j'ai répertoriés... et que cela correspond curieusement à la vague "ovni" (tous les ufalogues la caractérisent comme telle) qui se trouve avoir eu lieu au-dessus des terres habitées les plus au nord non seulement de l'Europe, mais pratiquement de la planète... On croit rêver devant tant de hasards juxtaposés. Pourquoi ne pas plutôt y voir un lien et tenter d'en trouver les coordonnées. Bien sûr, c'est gênant, car cela implique que l'on admette enfin un lien entre les phénomènes ovni et les phénomènes religieux (ou du moins envisagés comme tels par l'opinion, vu que l'Eglise a sagement évité de se prononcer...) Alors patientons encore un peu avant de sauter le pas... rien ne presse !

Voyons maintenant la répartition géographique des phénomènes solaires telle que nous la montre le tableau "D" (et aussi la carte bien qu'elle soit peu détaillée) (Tableau "F") en priant une fois encore le lecteur d'excuser le fait que je n'indique les cas que par des points sans lieux ni dates (pro-

visoirement), puisque cela est réservé pour un travail plus important. Tel qu'il est, ce tableau est suffisamment précis puisqu'il indique avec clarté les années et les pays. Quoique encore incomplet, rappelons-le, il nous oblige à constater que ces visions de phénomènes solaires semblent être une exclusivité européenne puisque l'Europe obtient le score de 65 sur 67 contre un (certain) à l'Amérique du Nord et un autre (incertain) à l'Extrême orient insulaire. (il est d'ailleurs affecté d'un point d'interrogation sur le tableau).

On peut même aller plus loin, semble-t-il, en y voyant une sorte de spécialité des peuples "latins" puisque l'Italie en a 47 à elle seule, la France 9, la Péninsule Ibérique 4 et qu'aucun d'eux ne dépasse en latitude septentrionale une ligne joignant la Belgique à la Tchécoslovaquie. Comment expliquer cela ?

Faut-il en conclure que cela tient exclusivement aux lacunes de ma documentation (lacunes que je suis le tout premier à déplorer, d'ailleurs) ou bien faut-il, comme j'incline à le penser, y voir des indications plus profondes ? Certains amis à qui j'avais communiqué confidentiellement ces tableaux avant de les publier m'ont en toute amitié dit leur penchant pour la première explication. Je serais prêt à leur faire en retour le plaisir de l'admettre également si un petit détail ne me gênait... oh, un simple détail, pour sûr, mais il peut avoir son importance. Jetons un coup d'œil -si ce n'est pas déjà fait- (la curiosité aidant !) au tableau "E" qui indique la répartition géographique des "dites" apparitions mariales de 1928 à 1975.



Pourcentage par Continents	Ph.Solaires	Apparitions
Europe (tous pays compris)	65	199
Amérique (Nord et Sud)	1	21
Asie et Extrême Orient	1	5
Afrique	0	2
Australie -Antarctique	0	0

Tableau "E"

LIEUX	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE DE L'EST	URSS EUROPE ET ASIE	ASIE ET EXTRÊME ORIENT	AFRIQUE SANS DISTINCTION
Ph.Solaires	1	0	64	1	0	1	0
App.Mariales	17	4	184	14	1	5	2

Pourcentage comparé des Apparitions "Mariales" et des Phénomènes Solaires

Avec, il faut en convenir de bonne grâce, un écart significatif pour l'Amérique, nous retrouvons l'écrasante majorité de l'Europe : 199 apparitions sur 230 soit 184 pour l'Europe de l'ouest... plus 21 pour le continent américain dans son ensemble, 5 pour l'Asie et 2 pour l'Afrique. Ces statistiques étant tirées des documents ecclésiastiques on ne saurait les taxer d'être aussi lacunaires que ma petite documentation personnelle. Qui donc mieux que l'Eglise possède en ce domaine un réseau parfaitement rodé d'informateurs mondialement répartis. Ce serait lui faire injure que de le nier. L'argument précédemment avancé ne tient donc pas... et il faut en chercher les raisons ailleurs.

Trois simples remarques mais pas de conclusion qui serait aventureuse et prématuée

La tentation est forte de tirer immédiatement des déductions qui peuvent paraître sur le moment évidentes mais qui ont toutes les chances de se révéler erronées, par exemple celle qui viendra peut-être à l'esprit de quelques lecteurs d'une supériorité de la "race" ! blanche ou latine. Celle également de l'imminence du "grand contact" entre les extraterrestres et les humains puisque les signes de contacts semblent se multiplier... Certains auteurs ne s'en privent pas, tel dernièrement Ch. Garreau ! Il n'est pas possible de tirer de telles conclusions que rien ne prouve sinon des apparences qui peuvent avoir une toute autre signification. (8) Il faut rester très prudent et c'est pourquoi nous nous contenterons de trois remarques qui semblent plus sûres.

Les apparitions mariales sont strictement contrôlées par les milieux ecclésiastiques au niveau d'abord des diocèses puis si nécessaire par les instances romaines de l'Eglise. Ce système rigoureux de vérification des témoignages qui manque complètement aux milieux ufologiques assure une fiabilité remarquable à tous ces témoignages ; à côté d'eux, les témoignages ovni ne sont huit fois sur dix que de la littérature sans consistance ; seuls quelques groupements opèrent un contrôle que l'on peut qualifier de sérieux, ce qui fait qu'il est très plaisant de voir des ufologues avoir une confiance aveugle dans les reportages sur les ovni et se montrer complètement incrédules sur les témoignages des apparitions religieuses qui sont étudiés avec une rigueur absolument scientifique ! C'est une des aberrations de plus de notre époque.

Les phénomènes solaires n'ont pas été jusqu'à ce jour étudiés d'une façon systématique et je crois être le premier à réaliser une étude d'ensemble qui ne peut prétendre à être exhaustive du premier coup et avec des moyens aussi faibles que ceux dont je dispose à titre personnel. On peut cependant accorder jusqu'à présent un indice favorable d'authenticité aux témoignages qui nous les rapportent : en effet ils n'ont pas été accaparés par la presse commerciale comme le sont devenus les phénomènes ovni et ils ne sont encore localisés que dans les milieux de pèlerinages où l'ambiance n'est pas à tricher et à bluffer quoi qu'en pensent certains (ceux qui ne les connaissent pas) ; le fait que ces pèlerins les traitent en phénomènes secondaires et sans intérêt est une garantie supplémentaire qu'ils ne cherchent pas à "en rajouter"

... Enfin les témoins dont j'ai pu trouver les noms et les qualifications sociales offrent un éventail remarquable de situations sociales allant de personnes très humbles mais dignes à des capitaines, un commandant même, en passant par des ingénieurs civils etc... Il semble donc valable de s'appuyer sur ces témoignages pour étudier les phénomènes rapportés.

Enfin, ce qui me semble le plus important à retenir des différents tableaux de statistiques ou de répartition géographique qui ont été cités est le fait qu'ils se confirment les uns les autres ce qui me semble être la meilleure preuve que l'on ait jusqu'à présent apporté de l'authenticité de ces différents phénomènes. Ce n'est certes pas une preuve concrète et matérielle comme le serait un "morceau" d'ovni... C'est une preuve par une conjonction des témoignages et des statistiques qui sur le plan scientifique a largement autant de valeur. Reste à l'admettre ce qui n'est pas du tout évident ; on peut même être certains que tous ceux qui véhiculent dans leurs veines du sang rationaliste (même à leur insu) feront tout pour nier la valeur de cet argument et essayer de ruiner la valeur de chacune de ces statistiques. Que les ufologues admettent les visions mariales et que les dévots admettent les ovnis... Voilà qui est probablement encore de l'anticipation.

En attendant, passons à l'étude des phénomènes eux-mêmes.

Phénomènes solaires -notes de la 2eme partie-début-

1 — Dans toute cette étude, il ne sera pas abordé le côté religieux et spirituel des apparitions religieuses dites mariales, mais seulement le phénomène annexe qui apparaît lors de certaines de ces apparitions. C'est un problème de conviction personnelle et les opinions de chacun doivent être respectées. On ne discutera donc que de l'interprétation de ces phénomènes annexes.

2 — Sauf dans quelques rares cas qui seront éventuellement signalés.

3 — C'est une des idées de base du commandant Tizané qui s'est spécialisé durant toute sa carrière à la gendarmerie dans les cas de hantise que de s'être rendu compte qu'il y avait dans le monde parapsychologique un fantastique phénomène de brouillage des pistes par la production de véritables "faux" qui semblent consciemment exécutés pour mystifier et empêcher de remonter à la véritable origine du phénomène. Il a étendu cette idée aux apparitions religieuses dans son livre très bien documenté sur les apparitions mariales (Tchou) ; le phénomène était déjà connu des spécialistes, mais

il l'a bien mis en relief ; les ufologues doivent se faire à l'idée qu'il en est ainsi dans le monde de l'ufologie et rechercher les vrais cas au lieu de collectionner n'importe quoi... car en fait -et j'espère commencer de le faire comprendre dans cet article, tous ces phénomènes sont liés. Mais il faudra encore un certain temps à beaucoup d'ufologues pour l'admettre.

4 — J'ai appris en effet, quelques jours avant de rédiger cette deuxième partie de l'article, et après avoir déjà préparé les tableaux statistiques l'existence d'une documentation très importante -2156 pages- dans laquelle je trouverai de nombreux cas de phénomènes solaires ; mais ces archives sont à l'étranger ; il faut aller sur place ...et obtenir l'autorisation de les lire ! J'avais donc le choix entre publier l'article, le sachant désormais très incomplet ou bien attendre ...mais jusqu'à quand ? Mieux valait publier et compléter ultérieurement.

5 — Lorsque l'opinion n'est plus capable de distinguer le vrai du faux par manque d'informations qui se recoupent, toutes les "aventures" sont possibles, car elle peut être orientée à volonté par ceux qui sont les maîtres des médias. C'est un des graves problèmes de notre temps.

6 — Il semble que l'opinion, déroutée, bascule d'un extrême à l'autre : ou bien elle accepte tout sans contrôle si cela correspond à la mentalité du jour ou à ses motivations profondes, ou bien elle refuse en bloc l'information sans même admettre que cela puisse être vérifiable ; la réflexion personnelle sur des bases logiques et la critique des sources semblent un exercice trop élevé pour la grande majorité des êtres humains.

7 — Cette anecdote authentique citée par plusieurs auteurs est plus fréquente qu'on ne le pense. Ne rejoindrait-elle pas, à la limite l'attitude des pèlerins cités plus haut qui se désintéressent complètement des phénomènes solaires... car ils ne les intéressent pas...

8 — Dans la mesure où les forces (inconnues de nous) qui font miroiter à nos yeux des ovnis nous influencent à notre insu, il n'est pas besoin de leur prêter l'intention d'un débarquement massif comme le fait avec beaucoup de naïveté un auteur récent. C'est d'autant plus plus ridicule que les ovnis hantaient déjà les cieux de la Rome antique et que le Sénat romain comme les augures s'en inquiétaient tout autant, sinon plus, que nos auteurs actuels et avec des tablettes de recensement aussi bien tenues que nos modernes statistiques ; les textes des auteurs latins les plus officiels en font foi. (Voir première partie de l'article) ; les ovnis hantèrent également les cieux du Moyen-Age, des Temps-Modernes et encore plus ceux du 19ème siècle ; et jamais ils n'ont tenté un débar-

quement massif. Leurs moyens d'action sont autrement subtils... C'est l'être humain qui en est réduit à cette méthode primitive et barbare de se battre pour s'imposer.

Remarquons plutôt que chacune de ces grandes époques survolée abondamment par les ovnis a été tourmentée de grands rêves d'espoir ou de terreur qui les ont profondément marquées et ont orienté non seulement leur mentalité, mais leurs activités et leur évolution ; citons en quelques uns au passage : l'apocalypse de l'Antiquité (qui nous trouble encore...), la quête du Graal, la terreur de l'an mille, les croisades, puis, à l'aube de la Renaissance, cette recherche du mystérieux Prêtre Jean qui conduisait tout droit sur la route des épices... Passons, et arrivons aux rêves plus récents : celui de Liberté et d'Egalité qui enthousiaisa tant les soldats de la Révolution avant que ne lui soit substitué la suprême espérance du "grand soir" qui allait enfin niveler la société ! Et voici maintenant la terreur de la fin du siècle répandue par des milliers d'articles et de brochures avant que ne se dessine la suprême trouvaille du "grand contact", catastrophique pour les uns, rénovateur de l'espèce humaine pour les autres... Le cycle se referme de l'eschatologie qui nous hante depuis le visionnaire de Pathmos.

Qu'est-ce qui nous prouve que tous ces rêves sont sans rapport avec cette fantastique force d'imagination qui se montre capable de faire apparaître à tout moment les plus invraisemblables visions ufologiques, sans oublier les contactés- de même que les plus aberrantes visions solaires -et les bénéficiaires de messages dits religieux ? Il faut y réfléchir.

(à suivre)

ANNONCES

•VENDS nombreux livres bon état sur les OVNI, ainsi que des ouvrages sur l'étrange et l'irrationnel.

Liste sur demande. Bernard DUPOU, 38, avenue de Verdun 41000 BLOIS. Tél (16 - 54) 74.52.38.

•VENDS ouvrages anciens et récents sur les OVNI.

S'adresser à M. Gérard COURONNE, 6 rue de la jardinière 69450 ST CYR-AU-MONT-D'OR

Fernand Lagarde

Les tremblements de terre

Les tremblements de terre sont toujours précédés par l'émanation à la surface du sol, d'un gaz naturel, le radon 222.

La relation entre son émission et le séisme est complexe. La date d'apparition du gaz dépend de la magnitude du séisme. Elle précède de QUELQUES JOURS un séisme de faible amplitude mais s'étale SUR PLUSIEURS MOIS avant un séisme important. Après le séisme le taux d'émanation chute brusquement.

Omniprésent, le radon est facile à détecter. Sa nature gazeuse lui permet de diffuser dans un fluide - liquide ou gaz - en mouvement dans les FAILLES qui se produisent en zone fragile.

Chimiquement inerte, le radon 222 est radioactif. Il se désintègre avec émission de polonium 218 et de particules alpha dans une période de 3,8 jours. Il provient de l'uranium 238, présent partout dans la nature, au moins à l'état de traces.

Un film Kodak LR 115, sensible aux particules alpha, mis dans un tube enterré de 60cm à 1m, permet de multiplier le nombre de mesures et de faire des études plus poussées et plus précises sur ce phénomène d'émission de gaz.

Ce film pourrait conduire à pouvoir prévoir un séisme suffisamment à temps pour que l'on puisse alerter la population avant qu'il ne se produise.

Extrait d'un article de "Sciences et Avenir" de février 1981. page 36.

ERRATUM

ANALYSE DU LIVRE "UFO PHENOMENA AND THE BEHAVIORAL SCIENTIST" (L.D.L.N. d'Avril 1981, p.32, rubrique "D'un livre à l'autre") : c'est M. J.L. RIVERA qui en a été l'auteur, et non M. Gilles SMIENA, comme il a été mentionné par erreur.

ATTENTION
ce numéro est commun aux mois de juin et juillet.

Enquête d'André Mortes et Jean-Paul Lacombe
(Groupe Orion, Béziers)

Dans l'Aude

Date de l'observation: nuit du lundi 9 au mardi 10 juin 1980, vers 22H 45

Lieu de l'observation: un petit village de l'Aude.

Le croquis ci-joint indique les diverses positions du témoin, entre 22H45 et 0H20 dans sa maison. Le jardin est entièrement clôturé par un grillage. On ne peut y accéder que par la maison du témoin. Au fond du jardin, un mur d'au moins cinq mètres de haut.

Témoin principal: Mlle W. 50ans, célibataire, sans profession.

Conditions atmosphériques: temps couvert, avec de la pluie en fin de nuit.

LES FAITS

Mlle W. vient de se coucher. Elle a pris un calmant pour dormir. Il est 22H45, son attention est attirée par les aboiements de sa chienne (un basset) qui niche dans une cabane du jardin. Ses cris sont inhabituels.

Mlle W. intriguée, se lève et se dirige, dans l'obscurité, vers les W.C. dans lesquels une petite fenêtre, sans volets, donne sur le jardin. Elle regarde dehors, il fait obscur et ne voit rien d'anormal. D'ailleurs sa chienne cesse d'aboyer et rentre se coucher. C'est ce que fait aussi Melle W. (observation 1).

Quelques minutes après (5 à 6 peut-être), la chienne aboie de nouveau, d'une manière étrange. Inquiète, Mlle W. se lève et, toujours dans l'obscurité, revient à son premier poste d'observation. Que voit-elle? (observation 2).

Une lumière au fond du jardin, presqu'au pied du mur, à quelques 17 mètres et devant cette lumière qui éclaire, sa chienne qui aboie.

Cette forme lumineuse, posée au sol, est comparée par le témoin à un tube de néon dont elle a la couleur. Sa longueur (sens horizontal) est de l'ordre de 2m 50 (+ ou - 0,50m) et sa hauteur (ou diamètre?) 15cm environ. C'est une apparition vraiment insolite; le témoin ne comprend pas ce que c'est. Mlle W. a peur, très peur. Quant à la chienne, elle recule tout en aboyant, puis va se réfugier dans la cabane: on ne la reverra plus de la nuit.

Pendant cette observation le phénomène lumineux n'a pas bougé. A une question posée, le témoin précise bien que le mur du jardin était sombre tandis que la chienne était en pleine lumière.

Mlle W. très effrayée, elle précise que ses jambes ne la portaient plus, revient se coucher,

mais elle ne trouvera pas le sommeil.

Cette lumière qu'elle ne s'explique pas, dont elle ne comprend pas la présence dans son jardin, l'inquiète et la tracasse. A tel point qu'au bout de quelques instants dont elle ne pourra d'ailleurs pas nous préciser la durée, elle va surmonter sa peur et se lever pour la troisième fois.

Mais cette fois, elle va changer de poste d'observation et se rendre, en passant par la cuisine et toujours dans l'obscurité, dans une chambre inoccupée dont la fenêtre sur le jardin. Les volets sont fermés. Elle les ouvre mais les referme immédiatement: la lumière est toujours là, au fond du jardin, à la même place. (observation 3).

Bouleversée, elle revient à la chambre qu'elle occupe, tremblante de peur et se recouche. Nous lui avons demandé pourquoi elle n'avait pas alerté son frère qui loge dans la maison voisine.

Réponse: je pensais qu'il n'était pas chez lui.

Malgré son effroi, le mot n'est pas trop fort, elle se lèvera encore et reviendra à son deuxième poste d'observation; mais elle n'ouvrira pas les volets. Réflexe de sécurité, elle préfère regarder à travers un trou (deux à trois centimètres carrés qui se trouve au bas de l'un d'eux). Elle pourra ainsi observer sans être vue. Cependant, elle est obligée de se baisser et son angle de vision, plus restreint, sera différent du précédent. (Au cours du deuxième entretien, nous avons demandé à Mlle W. de mimer la scène). (observation 4).

Que voit-elle? Un spectacle différent.

Elle ne voit plus "l'objet" lumineux (peut-être à cause de sa position), mais, cette fois, le mur est violemment éclairé, "comme s'il était en plein soleil", précise le témoin. Sur notre insistance, ce dernier remarque bien la différence avec les précédentes observations: au début, le mur était sombre, maintenant il est plein de lumière.

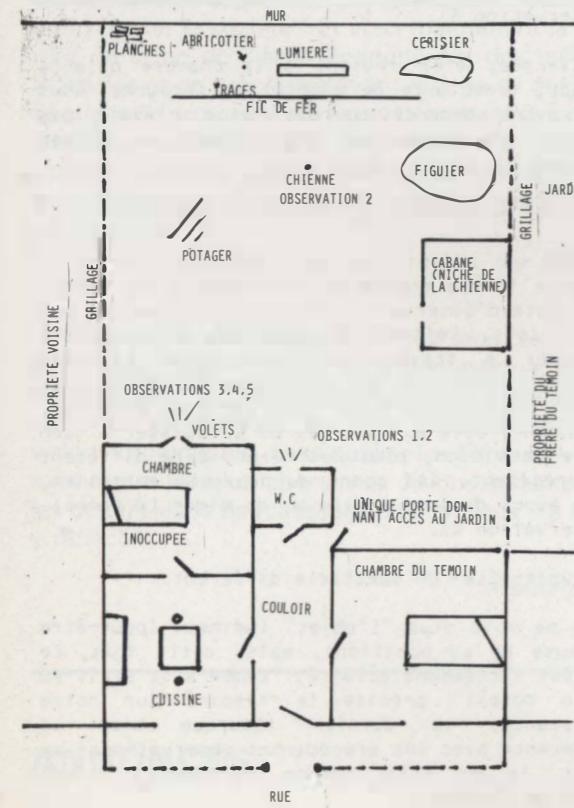
Toute tremblante, Mlle W. revient se coucher. "Il me semblait que j'allais mourir" nous dit-elle. Le tranquillisant qu'elle a pris tout à l'heure, agit sans doute, sur son organisme car elle va perdre conscience. Néanmoins elle va se réveiller brusquement et se poser à nouveau la question: "est-ce que la lumière est toujours là?"

Toujours dans l'obscurité, elle repasse par la cuisine et sans ouvrir les volets de la chambre inoccupée, elle regarde par le trou: tout est noir, la lumière a disparu. Mais elle n'est pas rassurée et n'ouvrira pas les volets. Elle

revient au lit, en allumant la lampe de la cuisine: elle observe l'heure au réveil posé sur la cheminée. Il est minuit vingt.

Au bout de quelques instants (non précisés par le témoin) elle parviendra enfin, malgré l'état de surexcitation dans lequel elle se trouve, à s'endormir.

Le LENDEMAIN MATIN, c'est à dire mardi 10 juin, Mlle W. se rappelle tout naturellement les événements de la nuit. Elle est bouleversée par ce qu'elle a vu et qu'elle ne peut pas expliquer. Mais avec le jour elle va reprendre courage et se décider vers les 10 heures à se rendre au fond du jardin pour voir l'endroit où s'est produit le phénomène lumineux. Toutefois, elle hésite à s'approcher et s'arrête à une distance de l'ordre de 5 mètres. Elle n'aperçoit rien d'anormal au pied du mur: le petit abricotier de 80cm de haut, le cerisier sauvage, le fil de fer pour étendre le linge, présentent leur aspect habituel.



Cependant, Mlle W. ne se sent pas bien, elle a mal au cœur, elle est commotionnée. Aussi décide-t-elle de se rendre chez le docteur au village voisin. Un de ses amis, ayant à faire en ville, l'accompagnera et la reprendra au passage. Auparavant, elle a reçu la visite de deux voisines, auxquelles elle raconte ce qui lui est arrivé au cours de la nuit.

Elle racontera également son histoire au docteur qui l'écoute avec intérêt et semble croire à son récit. "C'est une chose que j'aurais aimé voir"

lui dit-il. En tout cas, il fait un électrocardiogramme et prescrit un traitement pour la calmer.

Mlle W. revient chez elle et reçoit la visite d'une de ses amies, Mme M. qui vient d'apprendre la nouvelle. Cette dernière manifeste l'intention d'aller voir de plus près l'endroit où s'est manifesté le phénomène lumineux.

Toutes les deux se dirigent vers le fond du jardin. Mme M. n'hésite pas à s'approcher. Elle remarque sur le sol des traces étranges qu'elle va montrer à Mlle W. (Selon cette dernière, il n'y aurait pas rigoureusement coïncidence entre l'emplacement de ces traces et l'endroit où était posée la lumière: légèrement à gauche, vu du point d'observation).

Le dessin ci-dessous, reproduction de celui qui a été réalisé de mémoire par Mme M., n'a pas la prétention d'être la représentation exacte des traces; il a seulement pour but de montrer les deux types de traces observées par les deux témoins:

On observe des groupes de trois traits, légèrement divergents, d'une longueur de l'ordre de la douzaine de cm, et d'une profondeur d'un cm, puis à l'intérieur, des traces semblables à celles que pourrait laisser un pneu de voiture. La surface totale peut-être estimée à un mètre carré.

Nous avons montré le dessin à Mlle W. Laquelle a précisé que les groupes de trois traits pouvaient être comparés à des traces de griffes, faisant, d'ailleurs, le geste avec trois doigts (pouce, index, majeur) de griffer la table.

Les deux témoins, interrogés séparément, ont bien précisé qu'il ne pouvait s'agir ni de traces de rateau, ni de griffures de chien.

Mme M. ajoute qu'au milieu des traces, il y avait une poudre blanche qu'elle a touchée et qui sentait le soufre.

Ces traces seront observées dans la journée par cinq autres personnes mais curieusement elles disparaîtront aux environs de 15H30.

Notes:

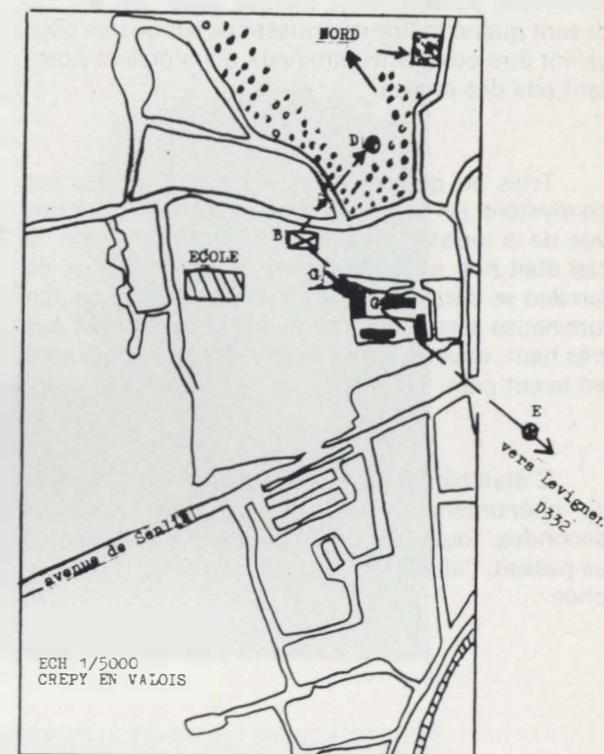
Lorsque nous nous sommes rendus sur les lieux de l'observation, le 16 juin, vers 18H30, Mlle W. a d'abord refusé de nous recevoir pensant être en présence de journalistes. Nous avons insisté en lui précisant bien que nous considérons son observation comme très sérieuse et d'un grand intérêt pour une meilleure connaissance de ces étranges apparitions (de type OVNI). Elle accepta, enfin de nous faire entrer et peu à peu nous raconta son histoire. D'une manière décousue d'abord, car huit jours après, elle était encore choquée, troublée par ce qu'elle avait vu et qu'elle n'expliquait pas, mais aussi, parce qu'il y avait trois personnes dans la cuisine où elle nous recevait (dont Mme M. qui découvrit les traces). Au cours de la conversation, nous avons pu nous rendre compte

Enquête de Pascal Poral

Phénomène lumineux à Crépy en Valois (Oise)

CROIS DU LIEU
DE L'OBSERVATION

LEGENDE
A...STATION D'ÉPURATION
B...MAISON DU TEMOIN
C...PIGNON REPÈRE (1)
D...BOULES LUMINEUSES
E...FAISCEAUX LUMINEUX
F...PREMIERE OBSERVATION
G...DEUXIÈME OBSERVATION



TEMOINS : Madame (x) anonymat demandé le fils de madame (x), les amis du fils

DATE : mardi 24 Juin 1980

HEURE : environ minuit

METEO : ciel clair étoilé (indication du témoin madame (x))

Renseignements de la station météo de Creil :

vent soufflant de 160° à 8 noeuds

nuages : stratocumulus

température : 11° à 24 heures

visibilité : 15 kilomètres

LIEU : CREPY EN VALOIS carte Michelin N° 56 pli 12.

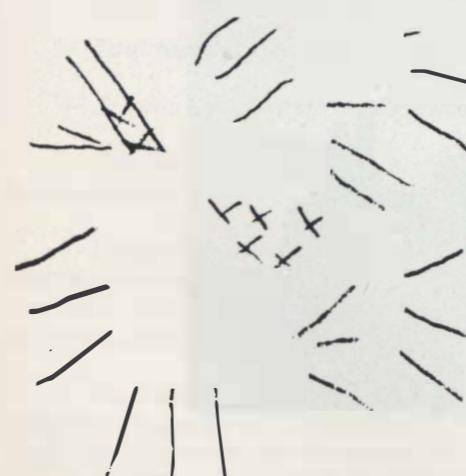
LES FAITS

Il était environ minuit, Madame (x) et son fils raccompagnaient des amis avec lesquels ils avaient passé la soirée. Alors qu'ils se trouvaient sur le perron, le regard de madame (x) fut détourné à l'approche de trois boules lumineuses qui se déplaçaient lentement au-dessus des arbres.

RECIT DES TEMOINS

Madame (x) : Il était environ minuit et je raccompagnais les amis de mon fils. Je me trouvais donc sur le perron et c'est à ce moment-là que j'ai

• • •



de sa sincérité et c'est pour cette raison que nous lui avons demandé de nous recevoir seule quelques jours plus tard.

Nous tenons à préciser que Mlle W. a refusé catégoriquement l'enregistrement sur cassette de son témoignage et qu'elle nous a demandé de ne communiquer ni son nom, ni celui du village où cet étrange événement s'est déroulé.

En prenant congé de Mlle W. le 24 juin, nous lui avons dit que nous reviendrions la voir plus tard. Elle nous répondit: "Que vous reveniez la semaine prochaine, dans un mois, dans un an, je vous raconterai toujours la même chose, car ce que j'ai vu, je l'ai bien vu. Je n'ai pas rêvé et j'ai eu très peur..."

On ne peut pas douter de sa sincérité.

vu trois boules lumineuses qui se déplaçaient lentement. Elles sont restées immobiles quelques secondes au-dessus des arbres et sont reparties en sens inverse à la même vitesse. Les maisons avoisinantes m'ont empêché d'observer ces trois boules plus longtemps.

Mon fils et ses amis ont alors pris leurs bicyclettes et sont partis à la recherche de ces points lumineux. Je suis donc rentrée chez moi en me posant quand même des questions sur ce que pouvaient être ces points lumineux qui n'étaient pourtant pas des étoiles.

Trois ou quatre minutes après, intriguée par ce mystère, j'ai ouvert la porte fenêtre qui offre une vue de la terrasse vers le sud. Tout était calme, le ciel était noir et brusquement, deux faisceaux de lumière se détachèrent sur l'horizon. Cette source lumineuse semblait surgir du sol et ne montait pas très haut, environ à mi-hauteur des arbres qui sont en avant plan.

C'était blanc comme des phares de voiture et ce phénomène ne dura pas plus de quelques secondes. tout c'est éteint et puisque plus rien ne se passait, j'ai refermé les volets et je me suis couchée.

RÉCIT DU FILS :

Je raccompagnais des amis, il était environ minuit et j'ai vu trois petites lumières qui se dirigeaient vers le nord. Elles sont restées immobiles un court instant au-dessus des arbres et sont reparties en sens inverse vers le sud.

Avec mes amis nous avons essayé de les suivre, mais en ville on ne peut rien voir à cause des immeubles qui masquent la visibilité.

Nous sommes allés à la sortie de Crépy par l'avenue de Senlis mais il n'y avait plus rien ; mes amis sont repartis chez eux et moi, j'en ai fait de même. C'est tout ce que je peux vous dire à ce sujet.

Les amis confirment les dires du fils de madame (x) sans apporter de faits nouveaux.

BOULES LUMINEUSES :

Nombre : 3
Formation : en triangle
Hauteur angulaire : 8°
Forme : sphérique
Dimension : cercle n°3 du comparateur LDLN
Trajectoire : rectiligne
Vitesse : lente et régulière
Couleur : brillant des étoiles
Trajectoire : SUD/NORD, arrêt quelques secondes puis NORD/SUD.

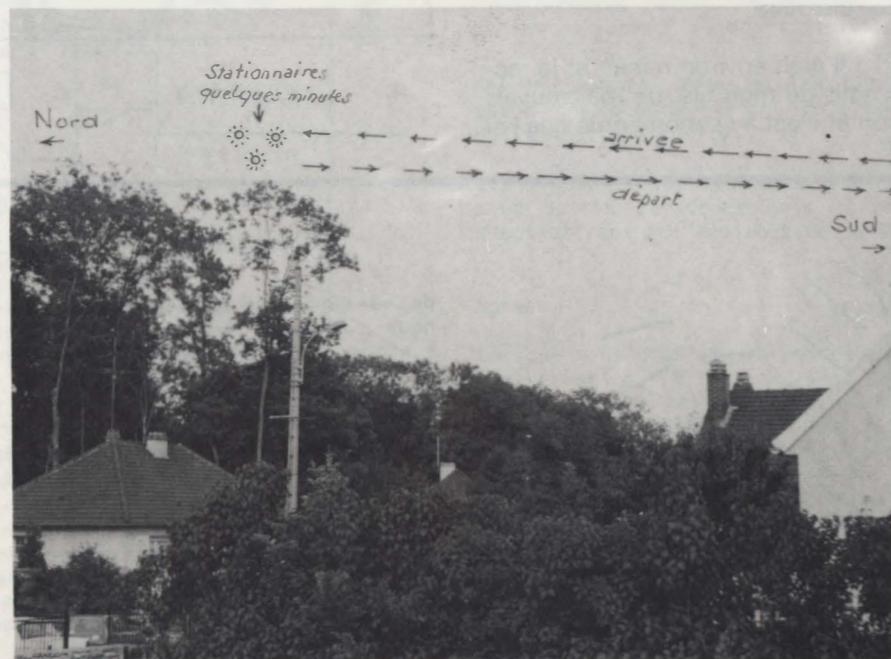
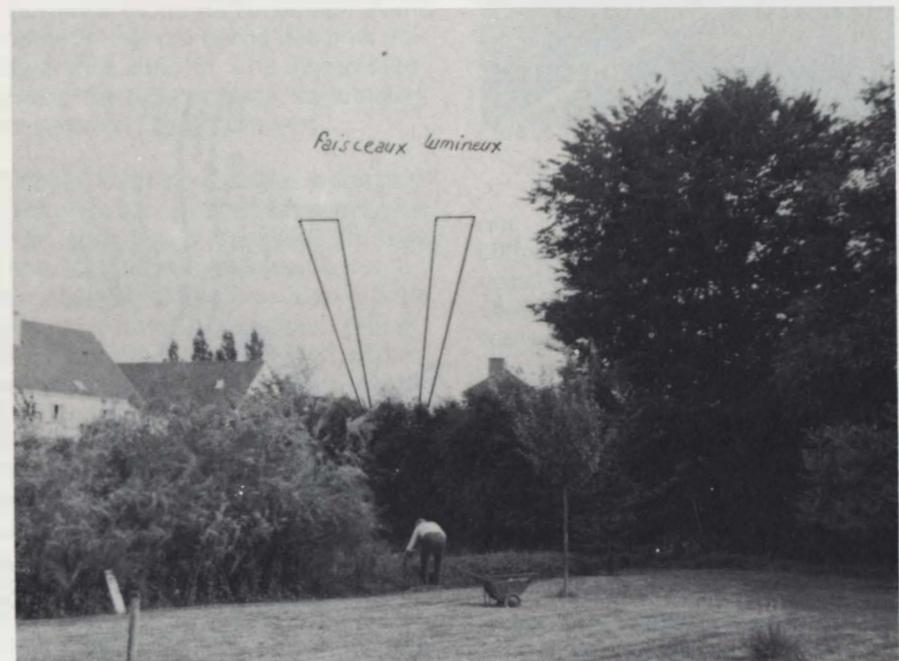
FAISCEAUX LUMINEUX :

Nombre : 2
Formation : en triangle
Hauteur angulaire : 6°
Forme : triangulaire
Dimensions : largeur maximale 2°20'
écartement des faisceaux 11°40'
Trajectoire : projection de bas en haut

interruption de la luminosité à hauteur des arbres

Couleur : comparaison avec la luminosité d'un phare de voiture.

Dans les deux cas, aucun incident survenu, aucun effet ressentis par les témoins. Le chien qui se trouvait dans la maison n'a manifesté aucun signe de trouble.



COMMUNIQUÉ :

Monsieur Fabrice ZENI délégué régional de Meurthe et Moselle, 4, rue de l'Europe 54400 LONGWY Tél. (8) 223.76.63, communique aux enquêteurs du département.

- Tout rapport d'enquête ancien ou récent doit m'être adressé personnellement.
- Si vous entreprenez un cas récent (inférieur à une semaine) veuillez me prévenir rapidement.
- Pour les cas situés hors du département, signalez les moi simplement : je transmettrai au délégué correspondant.
- Il existe désormais une sous-délégation pour le sud du département (sous les nationales 58 et 410) dont le responsable est Monsieur Francis HUMBERT résidant 7, rue de Nancy 54420 PULNOY. Pour ce secteur donc, M. HUMBERT pourra animer des groupes de travail etc, collecter les rapports d'enquêtes avant de me les transmettre. En outre Monsieur HUMBERT communique :
- Pour les soirées d'observation, un réseau d'émetteurs récepteurs CB 27 MHz pourrait être mis en place sur ce secteur et si l'expérience se révèle concluante, agrandi au niveau régional et même national. Déjà et afin d'étudier les structures de ce projet complexe au niveau national appelé "OMOC - Opération MOC", je demande à toutes les personnes intéressées de me contacter à l'adresse ci-dessus.

OVNI losage à Laborie (Haute-Vienne)

Voir sur couverture le croquis-montage de M. Philippe Planard
d'après photo du site - interprétation libre

Témoins : Monsieur et Madame MICHELET 35 ans environ.

Lieu : Embranchement de la route de Laborie, sur la route Baledent-Château-Ponsac

Date : 20 Novembre 1979 - 18 h 30 et 19 h.

Météo : Visibilité très bonne ; ciel sans lune, fin du crépuscule vers 18 h.

Les faits : Il y a eu deux observations séparées, à trente minutes d'intervalle.

Première observation : Madame MICHELET, à 18 h 30.

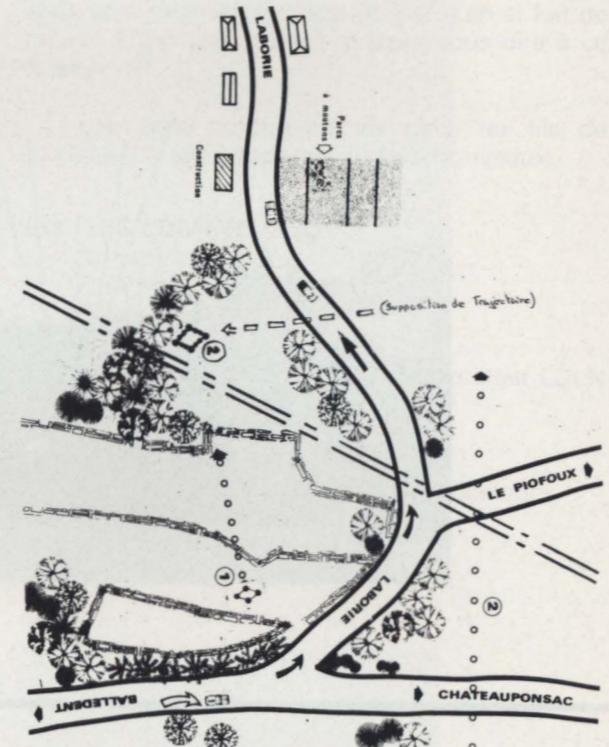
Mme MICHELET revenait de Bellac, où elle était allée faire des courses. Au volant de sa Dyane, elle roulait sur la route Baledent-Châteauponsac.

Arrivée au carrefour où elle s'apprêtait à tourner en direction de Laborie, où elle demeure, elle vit soudain des lumières inconnues dans un champ qui borde la route (voir croquis des lieux).

Elle a alors ralenti et arrêté son véhicule en quelques mètres : "j'étais comme hypnotisée. C'est comme si on m'avait commandé de m'arrêter ; de couper le contact, et d'éteindre mes phares", dit Mme MICHELET, qui insiste sur cette contrainte, sans pouvoir l'expliquer davantage.

Ainsi arrêtée sur le bas-côté, Mme MICHELET a observé, ayant ouvert sa vitre, le spectacle qui se présentait à elle, pendant deux ou trois minutes. Elle n'a pas eu peur pendant ces quelques minutes, ce n'est que plus tard qu'elle sera fortement émue. Sur le coup elle s'est sentie "gonflée", selon ses propres paroles.

L'OVNI était très bas, immobile à deux mètres du sol, visible au-dessus de la murette de séparation de deux champs et situé vers le milieu du second champ, soit à une centaine de mètres du témoin. Ce champ étant en contrebas du premier, l'OVNI n'aurait pas été visible en entier s'il avait été au sol. Mme MICHELET n'a pas pu venir sur le terrain, et la reconstitution ne s'est faite que sur les photos. Les dimensions seraient plus grandes que ce qu'elle a indiqué au début (2 à 4 m ?).



Il était constitué par quatre lumières disposées aux quatre sommets d'un losange allongé, la grande diagonale étant verticale. Trois des quatres lumières étaient rouges et l'autre jaune-orangé ; cette dernière devenait rouge, sans extinction ni transition et la lumière rouge voisine devenait alors jaune. La couleur jaune "tournait" ainsi, exécutant un jeu de lumière dans le sens des aiguilles d'une montre, le tout dans un silence total.

Les témoins n'ont pas distingué si une structure solide reliait entre elles les différentes lumières, mais tout s'est passé comme si elles faisaient partie d'un même tout rigide.

Mme MICHELET pense après coup qu'elle aurait pu l'observer de beaucoup plus près, si elle s'était avancée davantage sur la route de Laborie, comme on le voit sur le dessin ; elle aurait pu se

trouver à une trentaine de mètres de l'intrus. A un moment donné, Mme MICHELET a fait une réflexion qui m'a frappé : "C'était beau" ; elle a dit également qu'elle souhaitait revoir une telle chose.

Après deux ou trois minutes, elle remit sans difficulté son moteur en marche et s'engagea dans le carrefour. A peine avait-elle fait deux ou trois mètres que l'objet se mit en mouvement. Très lentement, il prit de l'altitude en s'éloignant vers le fond du pré. En moins de trente secondes, avant d'avoir atteint le petit bois qui borde des près voisins, tout s'effaça. Puis aussitôt, une traînée blanchâtre en forme de zig-zag remplaça les lumières pour disparaître presque immédiatement.

Mme MICHELET s'est alors rendue à son parc à moutons qui est situé un peu plus loin que le bois (voir croquis). En effet, elle a l'habitude de faire rentrer ses brebis lorsqu'elle passe sur la route : elle ouvre le parc, qui est le deuxième d'un groupe de quatre formés par la division d'un grand pré, sifflé et les brebis qui la connaissent fort bien, accourent aussitôt et prennent la direction du village. Mme MICHELET les suit alors en voiture. Il semble que les brebis soient habituées à la présence des hélicoptères et autres appareils de l'Armée de l'Air et ne soient pas effrayées par leur présence occasionnelle ce qui accentue l'étrangeté de leur réaction ce soir-là.

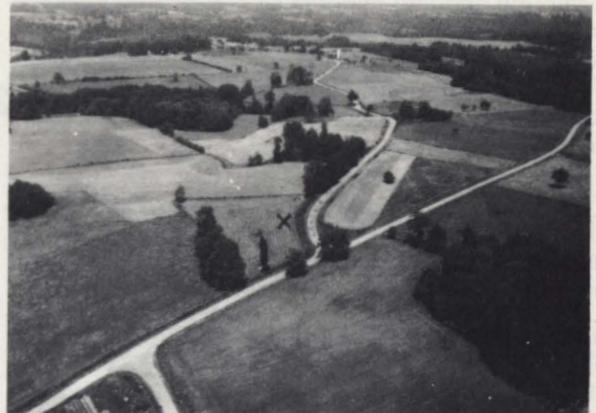
Mais rien à faire, Mme MICHELET a eu beau siffler, les brebis réfugiées dans le coin le plus éloigné du parc refusaient de venir. Elle a été obligée de s'approcher et de leur courir derrière pour les obliger à venir.

Finalement, Mme MICHELET enfin rentrée à la maison, confia "en riant" à sa belle-mère et à un ami : "Cette fois-ci, les martiens ont débarqué".

DEUXIÈME OBSERVATION : Mr MICHELET - 19 h - 1 km plus loin.

Mr MICHELET rentrait de Limoges, où il travaille, au volant de sa 204 diesel, vers 19 h. Il a aperçu une lumière rouge à Nouit, quelques kilomètres plus tôt, mais sur le coup, il l'a attribuée à la Tour des Télécommunications qui domine le secteur, vers les Taffres, bien que ce ne soit pas tout à fait la direction de son observation.

Lorsqu'il arriva au carrefour où son épouse avait vu "son" OVNI, il aperçut sur sa droite au niveau des arbres, une série de lumières rouges, qu'il attribua à un avion en difficulté, bien qu'il n'y ait pas de piste d'atterrissement dans les environs. Ce qui l'a surpris est qu'il n'y avait aucun bruit (il est vrai que le moteur diesel est assez bruyant et peut couvrir un éventuel bruit extérieur). Mr MICHELET s'engagea sur la route de Laborie et les lumières étaient toujours là, se déplaçant à la même vitesse



Vue aérienne de l'emplacement, marque d'une croix.

que lui parallèlement à la route, lui donnant l'impression de le suivre ; continuant sa route, il cessa de le regarder. Soudain, il l'aperçut de nouveau sur la gauche, il put distinguer nettement sa forme et ses couleurs : Il s'agissait d'un losange avec à chaque "points" une sorte de gyrophare, dont la couleur était alternativement rouge et blanc-jaune, sans extinction entre les deux. Les deux angles obtus portaient un feu rouge, ainsi que chaque côté qui en portait deux, soit au total dix feux rouges, semblables à des feux arrières de voiture. (Voir croquis -1-).

Sur le terrain, comparateur en main, Mr MICHELET désigna toute la surface. Comme l'OVNI se trouvait alors à une cinquantaine de mètres, la hauteur approximative serait d'une dizaine de mètres. La partie la plus basse à cet instant se trouvait environ aux 2/3 de la hauteur des arbres voisins entre lesquels il est passé. D'un mouvement très lent, il a évité soigneusement la cime des arbres, avant de disparaître à la vue de Mr MICHELET, qui a observé tout ceci en roulant pendant une quinzaine de secondes. Il est à noter que parmi les arbres survolés par l'OVNI à la fin, situés sur un petit sommet appelé "Puy Pitot", plusieurs ont été frappés par la foudre. Mr MICHELET qui a effectué son service militaire dans l'armée de l'Air, il y a une quinzaine d'années, n'avait jamais rien vu de tel. (1 bon km entre le début et la fin).

COMMENTAIRES

Mr et Mme MICHELET m'ont reçu très aimablement et m'ont raconté leur observation avec beaucoup de clarté et une sincérité évidente. Ils ignoraient la question des OVNI et ne savaient pas que J.C. BOURRET avait écrit des livres sur le sujet. Mr MICHELET penche pour une explication du genre engin espion secret d'un pays étranger.

Le lendemain de son observation, Mme MICHELET, quelque peu inquiète, a confié son aventure à la gendarmerie de Chateauponsac, qui

a fait une enquête minutieuse sur les lieux, le jour même ; passant les pâtures et le bois au peigne fin sans rien découvrir. Je n'ai pas non plus découvert de trace, sinon quelques zones où l'herbe est plus rousse. Mais on ne peut guère conclure à la présence de trace.

Il semble que personne d'autre n'est vu la chose, les gens des villages sont en majorité des retraités qui s'enferment à double tour dès que la nuit tombe.

Les gendarmes que j'ai rencontrés longuement m'ont montré l'état d'avancement de leur enquête, qui est très détaillée et leurs photos et plans qui sont très précis ainsi que la plaquette du GEPAN qui les guide dans leurs recherches. Il faut reconnaître qu'ils ont accompli un travail très sérieux.

Ils m'ont appris par ailleurs que la zone en question est un lieu de manœuvres à basse altitude pour l'armée de l'Air. Mais qu'après s'être renseignés auprès de la Base de Romanet, ils pensaient qu'aucun vol d'entraînement n'avait eu lieu ce soir là. (Lors de mon inspection des lieux un hélicoptère de l'armée de l'Air n'a cessé de tourner, de me survoler à basse altitude et s'est même immobilisé près de la pâture des brebis... Mais les gendarmes ne pensent pas que l'armée de l'Air fasse une enquête particulière).

D'après une rumeur, une jeune femme de BORD (2 kms à vol d'oiseau) aurait vu une lueur blanche dans un temps sans doute très rapproché des observations de Mr et Mme MICHELET ; mais aucun témoignage n'a pu appuyer notre information lors de notre déplacement dans ce hameau.

Cette région de la Basse-Marche est assez pauvre, vouée à l'élevage des moutons qui paissent dans des prés entourés de murs en pierres sèches très caractéristiques. A quinze kms à vol d'oiseau se trouve BESSINES, principal centre de traitement du minerai d'Uranium dont ce secteur est le premier producteur de France.

Des sondages avaient été effectués dans les années soixante à la Courcelle (1,5 km à vol d'oiseau).

Mr Gallet enquêteur L.D.L.N. n°2284
membre du grru section Haute-Vienne

Après huit mois vingt jours, le 30 juillet 80, nous avons rencontré Mr et Mme Michelet. Nous



avons reécouter les témoignages. Mr Michelet n'a pas eu autant d'assurance sur les souvenirs que lui a laissés son OVNI. Celui-ci nous a décrit un losange moins important que celui désigné lors de son déplacement sur le lieu de l'observation. Pour expliquer son manque d'assurance, il nous rappellera qu'il était assis, que c'était la tombée de la nuit, que l'on ne peut que difficilement trouver des repères.

Après photos, prises dans la troisième semaine de Juillet, on constate au vu des épreuves aériennes, pour le cas de Mme Michelet une différence importante entre le point relaté et le point éventuel de l'OVNI. Celui-ci en effet pouvait se trouver derrière la lignée d'arbres citée initialement. A l'examen des photos, il pouvait fort bien se situer à l'extrémité d'un second champ et de la lignée d'arbres citée antérieurement à l'extrémité du second. (Voir photos AER).

Nous avons présenté notre nuancier (500 coloris PANTONE BY LETRASET) acquis dernièrement. Selon les dires de madame Michelet, on ne peut comparer le rouge sur le nuancier, il était comme des feux de voiture arrières. Cependant que le jaune se rapprocherait du 106 dont les références nuancier sont citées plus haut.

Mme Michelet sur une nouvelle photo polaroid, présentée à résister rapidement et avec une grande exactitude l'emplacement de l'OVNI.

Mme Michelet a relaté son observation et celle de son mari ; à Mr J.C. Bourret par une lettre adressée à ce dernier. Le CGU a eu connaissance du phénomène, et a envoyé un questionnaire.

Deux enquêtes de Jacques Drochon

Dans les Bouches-du-Rhône

Date : Décembre 1979

Lieu : En mer, au large des îles du Rioul. MARSEILLE

Durée : Quelques minutes.

Témoins : Monsieur X, CRS de gendarmerie
Un chalutier et tous les marins à bord.

Date : 11-12-79

Heure : 21 heures 10

Lieu : Marseille Quartier St-Henri

Durée observation : 1 mn 30 environ

Témoins : Monsieur THOLLON 53 ans et son fils Philippe 16 ans.

Conditions atmosphériques : ciel clair sans un nuage.

Les faits :

Mr X était à la pêche au large des îles du Rioul quand une boule blanche qui était stationnaire au dessus de lui est descendue à proximité de son bateau, est retombée en chandelle pour disparaître.

Effets :

Le moteur du bateau s'est arrêté pendant quelques secondes. Peur du témoin qui ne comprenait pas. Ensuite un chalutier s'est approché du témoin pour lui demander s'il avait vu la même chose, ce qui était le cas.

Le témoin très choqué n'a pas vu le nom du chalutier, je n'ai pu en savoir plus car il était très réservé et n'a pas voulu que j'enquête plus profondément.

Notes :

Le témoin n'a pas parlé de son observation pendant six mois, peur du ridicule envers ses collègues.

Quand il s'est confié, remontrance de ses supérieurs pour n'avoir établi aucun rapport.

Le témoin m'a longuement interrogé sur le phénomène OVNI et voulait à tout prix connaître la provenance de cet objet.

Je vous fais parvenir quand même cette enquête que je juge plus qu'incomplète.

Ayant revu deux fois le témoin, je sais que je n'obtiendrai aucun détail supplémentaire.

Si quelqu'un parmi les enquêteurs a eu vent de cette affaire et connaît le nom du chalutier, je lui serai reconnaissant de m'en faire part, merci.

Provenance du fait :

Mr Thollon et son fils étaient sortis dans leur jardin après les informations de 20 heures à la télévision pour observer la pluie d'étoiles filantes annoncées par les journalistes.

Les faits :

Mr Thollon observait le ciel depuis une demi-heure quand il aperçut deux objets immobiles au dessus des collines du Rove, il avertit son fils et continuèrent tous les deux l'observation.

Enquêteur :

Que s'est-il passé ensuite.

Témoin (Père) :

Des deux objets, celui de gauche s'est détaché en décrivant un grand arc de cercle sur la gauche, passant sur la mer devant le port pour revenir au point de départ. Avant l'arrivée du premier, le deuxième objet est parti dans la même direction puis s'est mis à zigzaguer comme une "chauve-souris".

Ils sont revenus à leur point de départ puis ont disparu à l'horizon en direction du Rove en l'espace de 3 secondes.

Enquêteur : Quelle était la couleur des objets.?

Témoin : Orange avec le dessus un peu plus foncé.

Enquêteur : Toujours la même couleur ?

Témoin : Toujours la même, sans changement pendant l'observation.

Enquêteur : Quelles formes avaient les objets ?

Témoin : En forme de boomerang

(suite page 24)

Phénomènes Lumineux dans le Var

Date: mardi 20 novembre 79

Lieu: départementale 598 (entre La Garde Frenet et Gassin).

Durée: une heure environ (de 17H à 18H).

Témoins: les trois passagers d'une 2 CV.

Le délégué régional ayant passé dans la presse locale un appel à témoignage pour les phénomènes lumineux du 27 octobre à Saint-Raphaël, a reçu un coup de téléphone. Trois personnes venaient d'être les témoins de phénomènes lumineux étranges. Il s'agit de Madame Colemont habitant le lieu-dit Beaulieu à Gassin, de Monsieur Patrick X... et de Monsieur Z...

LES FAITS

(Résumé de l'enregistrement des déclarations des témoins).

(suite de la page 23 : Bouches du Rhône.)

Enquêteur : Quand l'objet est passé sur le port, avez-vous entendu du bruit ?

Témoin : Non aucun bruit.

Enquêteur : Les deux objets avaient-ils la même dimension et la même couleur ?

Témoin : Oui, absolument identiques, dimensions à l'œil nu 4 à 5 cm.

Témoin Fils : Pour moi, plutôt 3 à 4 cm.

Les effets :

Aucun effet sur la télévision ainsi que les lumières de la maison. (Renseignements pris auprès de Mr Thollon qui regardait toujours la télévision).

Les chiens des pavillons environnants qui aboient toujours quand quelqu'un est dehors se sont tus ce soir là. (J'ai pu me rendre compte du vacarme en me rendant chez Mr Thollon). Je pense que ce soir là, les chiens se sont habitués à la présence de Mr Thollon et son fils dans le jardin, car la distance des objets vus était de 2 kms à 2 kms 500.

En se référant aux montagnes du Rove, il est possible que la distance soit supérieure à 3 kms, je

Le 20 novembre 79, la nuit tombe. Trois passagers dans une 2 CV Citroën sur la départementale 558. Ils arrivent du Canet-des-Maures et vont vers St Tropez. En montant la route en lacets vers la Garde-Frenet ils aperçoivent deux feux rouges, assez loin au-dessus de la plaine où passe l'autoroute A8. Les trois témoins essayent d'en déterminer la nature. Il les compare à des boules de signalisation des lignes à haute tension. Il leur est impossible de préciser à quelle distance elles étaient.

Soudain, les trois témoins s'aperçoivent que les deux boules survolent leur véhicule. Elles ont l'aspect de feux rouges de voiture auto. Leur diamètre paraît être celui de "deux têtes humaines vues à proximité du véhicule". Ils ne les ont pas vues se déplacer. Ils ont l'impression que la distance a été franchie instantanément. Surprise, la conductrice arrête la 2 CV. Les passagers descendent. Au-dessus d'eux, il y a deux boules lumineuses séparées



n'avancerai donc aucune dimension pour les objets.

Notes personnelles :

Le fils a fait la même description des objets que son père, il ne se sentait pas rassuré et n'aime pas parler de son observation. Le père par contre a été "fasciné" et aurait voulu que cela dure plus longtemps.

Mr Thollon n'a jamais parlé de son observation à personne, le lendemain matin quand il voulut en parler au bureau, les sourires de ses collègues l'ont dissuadé.

C'est en voyant mes macarons sur la voiture qu'il est venu me voir.

Mr Thollon a déjà lu quelques livres ayant trait aux "OVNI" et croit fermement qu'il existe quelque chose échappant à la science et compréhension de l'esprit humain.

Le soir même, le témoin a dessiné les objets et leurs trajectoires.

Un article est paru sur le journal "le provençal" du 13-12-79 relatant l'apparition de 3 objets.

Un objet serait parti en direction de la Camargue.

par une distance impossible à évaluer (un témoin donne une approximation de 4 à 10 mètres un autre à quatre ou cinq fois le diamètre des globes lumineux). Ils ont fait cette réflexion par déduction, après réflexion, car la distance qui sépare les deux boules ne variera pas. En montant les lacets de la route allant à la Garde Frenet, le phénomène lumineux suit leur marche parallèlement. Ils arrêteront plusieurs fois la voiture. Alors le phénomène se déplace au-dessus du véhicule. Il reste toujours visible. Les trois témoins se posent des questions:

Avion? Hélicoptère? Non! Il n'y a pas le moindre bruit, aucun clignotant de position, aucune lueur de moteur ou de cabine. Pourtant, une base d'hélicoptères militaire est à quelque distance (3Km). A moins qu'il s'agisse d'un essai d'un engin militaire spécial? Cette hypothèse est rapidement rejetée par les témoins.

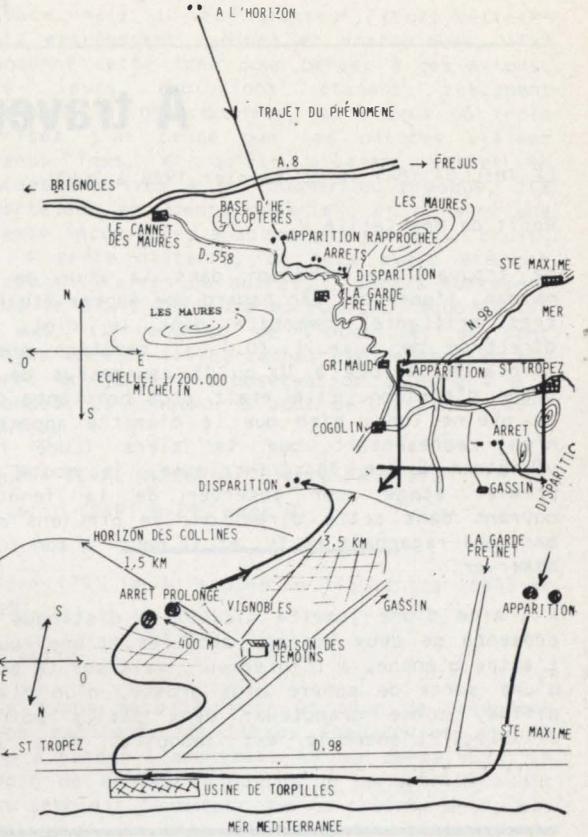
Reflets de lumières? Difficiles à admettre puisque "l'objet" est au-dessus de la voiture (phares éteints) lorsqu'ils s'arrêtent. La nuit est tombée. La zone est inhabitée. Il ne saurait s'agir d'une réflexion sur un nuage ou sur de la brume car le ciel est parfaitement clair.

Les trois témoins admettent qu'il s'agit d'un phénomène insolite. Ils remontent en voiture.

Lorsque le véhicule repart, les deux boules lumineuses suivent. A quelque distance, à la même vitesse, comme si elles réglaient leur allure sur celle de la 2 CV. Leur altitude est estimée par les témoins entre deux à trois cents mètres, par comparaison aux obstacles du terrain. Toujours aucun bruit.

Avant d'entrer dans le village de la Garde Frenet, la conductrice arrête sa voiture sur un parking. Voulant trouver une explication rationnelle à ce phénomène lumineux, les trois témoins descendant du véhicule et s'avancent à pied dans une prairie voisine. "L'objet" est arrêté au pied d'une colline. En allant dans sa direction, il se déplace. Il s'arrête si on s'arrête. La distance qui le sépare des témoins ne peut être évaluée, étant donnée l'étrangeté même de sa luminosité. Les témoins ne voient que deux feux rouges qui n'ont rien à voir avec des feux de position des véhicules autos. De nouveau, les témoins en apprécieront le volume et le comparent entre eux à des phares de 2 CV vus à quelques mètres. Ils remontent en voiture et foncent vers le village.

Au passage du village, les deux globes lumineux disparaissent. La 2 CV descend les lacets de la route jusqu'à la plaine littorale. Pas de lumières rouges. Mais lorsqu'elle arrive sur le plat, au milieu des vignes, les deux boules surgissent brusquement. "L'objet" poursuivra le manège qu'il a réalisé avant la Garde Frenet. Il chemine parallèlement à la voiture sur le côté gauche, à la même vitesse, à la même hauteur. Au carrefour de St Tropez, il devance le véhicule et s'en va dans cette direction. Un des témoins a suggéré d'aller à St Tropez afin de rencontrer d'autres témoins car il est persuadé que le phénomène lumineux les accompagnera jusqu'à là.



Mais la conductrice est fatiguée et commence à éprouver une crainte certaine. Sans consulter les passagers, elle décide brusquement de rentrer chez elle. Avant de prendre le tournant de la bretelle qui conduit à sa propriété (virage à plus de 90°), elle met son clignotant. A la stupeur des passagers, "l'objet" les a devancés. Il a pris cette nouvelle direction avant même que la 2 CV s'y soit engagée. La conductrice à l'impression que "l'objet" a lu dans ses pensées et qu'il a devancé son acte.

Lorsque les témoins arrivent à la ferme par un petit chemin de terre fort incomode, les deux lumières les ont précédé et stationnent à environ 400 mètres des bâtiments, au-dessus de la vigne. Il semble attendre comme s'il avait connu la destination des témoins, qui eux sont stupéfaits et commencent à sérieusement s'inquiéter de ce voisinage mystérieux. Depuis une terrasse, deux témoins l'observent encore pendant quelques minutes. Il est parfaitement immobile. Il ne variera ni d'éclat ni de volume.

Alors, les témoins entrent dans la maison, ferment les fenêtres et continuent leur observation à travers les vitres. Les deux boules rouges semblent avoir un léger balancement. Puis, elles s'en vont très lentement. Elles passent au-dessus et disparaissent (probablement en direction du cap Camarat). Toujours sans le moindre bruit.

Pendant qu'elles se déplaçaient avant de disparaître les témoins ont vu passer un avion avec ses feux et ont entendu très distinctement ses

(suite page 26)

A travers les fiches

LE THILLOT (88) le 15 fevrier 1980 à 20H35.

Récit de Mme Cécile V...

Me trouvant ce vendredi dans la cour de la maison, j'aperçois par hasard une énorme étoile, très brillante, immobile dans le ciel, en direction de Luxeuil (0.S.O.) semblant assez lointaine, située à 10 ou 15, au-dessus de la ligne d'horizon. Elle était plus brillante que la pleine lune, bien que le diamètre apparent n'en représentait que le tiers (Lune non visible: NL le 16). Intriguée, je monte au premier étage pour observer de la fenêtre ouvrant dans cette direction. Je préviens mon mari qui regardait la TV, et il peut à son tour observer.

A l'aide d'une jumelle (12x40) on distingue la présence de deux boules, accolées, l'une rouge l'autre blanche, à l'intérieur, mais sur le bord d'une sorte de sphère plus grosse, d'un blanc diffus, comme granuleux: deux petits points visibles. L'ensemble est immobile, mais une

(suite de la page 25 : Dans le Var.)

réacteurs. Cela n'avait strictement aucun rapport avec le fantastique spectacle qu'ils venaient de contempler pendant une heure.

Dans la maison le chat et la chienne sont restés tranquilles, alors que la chienne, d'habitude ne supporte pas le bruit d'un avion ou d'un hélicoptère et réagit à chaque survol de la ferme. Alors que "l'objet" était à moins de cinq cents mètres, la chienne n'a manifesté aucun signe d'énervernement ou de mauvaise humeur.

Les deux lumières rouges se déplaçaient "comme un crabe", c'est à dire dans toutes les directions mais toujours à l'horizontale. Quelque fois, mais rarement, l'une paraissait plus haute que l'autre, comme si le système prenait de l'inclinaison. Celà semblait se produire après un arrêt. C'était peu important comme décalage. Les témoins ont eu l'impression d'un glissement. Les boules ne projetaient aucun rayon précis. Elles ne diffusaient aucun rayonnement perceptible à l'oeil nu. La couleur rouge était violente, mais supportable à regarder. Elles sont toujours restées de même intensité et de même volume. Ce qui a le plus stupéfié les trois témoins, c'est que les deux globes leur ont donné l'impression de toujours garder le même diamètre apparent quelque soit la distance. Ils essaient d'expliquer l'étrangeté de cette constatation par la nature de la lumière et ses effets sur la rétine.

Les témoins ont eu la nette sensation que c'était la 2 CV qui était visée. Ils ont également été étonnés par le fait que ces lumières se déplaçaient parfois instantanément, sans qu'on

oscillation est nettement visible, de faible amplitude sans direction privilégiée. L'observation se poursuit quelques minutes et mon mari retourne à la TV. Je constate soudain que les positions sont inversées (celles des boules sans doute) comme suite à un retournement, et peu après le phénomène disparaît subitement, sur place, sans laisser la moindre trace. Au-un bruit ne fut perçu, aucune perturbation à la TV ou effet secondaire remarqué. Durée totale de l'observation: une dizaine de minutes environ. Déposition faite à la gendarmerie de Le Thillot.

Article de presse du 17/2/80. Bulletin n,3 du cercle vosgien LDLN .

MARSAIS (17) le 14 septembre 1980. Entre 0H45 et 1H30.

Témoin: Mlle X 22 ans
Durée: inestimable.
Bruit: difficile à identifier.

Dimension: 5cm à bout de bras.
Nombre: un.
Forme: ovoïde.
Couleur: jaune pour les lumières.

LES FAITS

Mlle X... rentrait chez elle, roulant sur la D.939 venant d'Aigrefeuille. Elle aperçut dans le ciel, côté gauche, une forme ovoïde composée de 5 lumières. Elle n'était pas très rassurée, et elle a traversé un village, roulé pendant 1km sans revoir l'objet. Puis, à nouveau, cette forme lumineuse a suivi en parallèle sa voiture, sur le côté gauche pendant 5 à 600 mètres. De nouveau plus rien, nouvelle traversée de village, puis à la sortie de celui-ci tout a été illuminé, comme par des faisceaux de lumières qui se dirigeaient vers elle.

Mlle X... a alors eu très peur, et a décidé de faire demi-tour pour aller chez sa tante habitant ce dernier village à 100m en arrière. Au moment où elle effectuait ce demi-tour, avec difficulté d'ailleurs car elle avait du mal à passer ses vitesses, la lumière a pénétré dans sa voiture, et elle a senti une douleur à la nuque, "comme si l'on me prenait ou m'ajoutait quelque chose. J'ai eu des picotements dans tout le corps. J'étais attirée par cette chose, comme si on avait pénétré en moi. Arrivée chez ma tante, je ressentais très fortement une présence. J'avais envie de retourner voir. Il y avait deux personnes en moi, celle qui voulait rester, celle qui voulait sortir.

J'ai entendu comme un animal dehors, un drôle de bruit, comme quelque chose qui se souleverait faisant penser à une aspiration. A ce moment j'ai reçu des picotements dans la tête qui se sont arrêtés tout seuls au moment où le bruit de l'aspiration s'estompait. Je n'ai pas pu dormir de la nuit, ressentant toujours cette présence".

L'anonymat est voulu par le témoin. Pour le regroupement UFO désirant approfondir l'enquête il pourra être adressé le rapport complet.

Enquête CERPI par Claude Souris et Jean Louis Castel. Bulletin CERPI n,29, P.10-11.

VILLENEUVE LA COMTESSE (17) le 26 septembre 1980 à 12H50 heure locale.

Témoin: Mme QUIE Jacqueline, 59 ans.
Durée: 5 secondes environ.
Distance: indéterminée.
Dimension: 3mm à bout de bras.
Nombre: deux.
Forme: triangulaire.
Couleur: gris foncé.

LES FAITS

J'étais allongée dehors, dans ma chaise longue, laissant mon regard errer sur le ciel et les rares nuages qui s'y effilochaient, lorsque mon attention fut attirée par deux objets en forme de triangle. Il était 12H50.

Ma première impression a été que c'était des

oiseaux, mais vu leur grosseur, leurs déplacements extrêmement rapides et anarchiques, j'ai abandonné cette idée pour penser à des avions. Mais leurs évolutions étaient tellement insensées et désordonnées, qu'à deux ou trois reprises j'ai pensé que les pilotes étaient devenus fous, et qu'ils allaient entrer en contact. Arrivés à se toucher ou presque, ils repartaient en "dents de scie", et ce avec une vitesse incroyable, absolument sans aucun bruit. Or, à cette distance, si cela avait été des avions militaires ou autres, j'aurais forcément perçu le bruit de leurs moteurs. Lorsque je les ai vus ils venaient de l'ouest et se sont dirigés vers le S.S.E. cachés rapidement par les arbres du jardin. L'observation a duré 4 à 6 secondes. La longueur à bout de bras était de 3 minutes.

Enquête CERPI N,100 par Pierre Paillat.

Bulletin CERPI N,29, page 9.

CLAZAY (79) le 30 septembre 1980 entre 16H15 et 16H30.

LES FAITS

Nous avons reçu un soir un coup de téléphone d'une habitante de Clazay (DeuxSèvres) qui a tenu à garder l'anonymat. Au ton de sa voix, le besoin de confier à quelqu'un ce qu'elle avait vécu semblait plus fort que la crainte de ne pas être crue. Un coup de téléphone comme on se jette à l'eau. Peu de temps après, elle nous envoyait une lettre: "Je ne me suis jamais intéressée à la science-fiction ou si peu. J'ai bien autre chose à faire à la maison, mais ce que j'ai vu m'a bouleversé. Elle reprenait point par point le fil des événements dont elle fut l'unique témoin. Témoin d'un OVNI ou d'un phénomène inconnu? Nous vous livrons de larges extraits de sa lettre:

"Mardi 30 septembre, j'attendais, la voiture en face de l'école de Clazay, côté cour, avec une vue dégagée. Entre 16H15 et 16H30, j'ai vu pendant 5 minutes au moins, un engin lumineux évoluer sur le puits de la cour. Il était de forme ovale, 1m40 de long sur 50cm de haut. Il s'en dégageait un faisceau de lumière orange qui sortait et revenait comme un piston. Il tournait doucement autour du puits. J'étais dans la voiture, seule, et il n'y avait pas de radio. J'ai entendu alors une voix retentir comme un écho et prononcer le mot "ORIO", du moins c'est ce que j'ai compris. A cet instant je me suis sentie comme décrispée et je n'ai plus rien observé. J'avais mal à la tête et me sentais engourdie".

Encore sous le choc, la correspondante rentre chez elle.

"Vers 17H30, je me suis aperçue que le courant électrique était coupé, et dans les pièces il y avait des ampoules grillées. A 18H, le courant est revenu, puis il fut de nouveau coupé vers 20H pour être rétabli à 23H.

Entre temps, vers 21H00, je me suis aperçue qu'un vieux réveil, qui était parmi les jouets

des enfants, s'est remis à fonctionner avec un tic-tac bien réel, je l'ai secoué pour voir si je ne rêvais pas. Il a continué à marcher pour s'arrêter définitivement à 23H quand le courant a été rétabli.

Son mari lui a conseillé de ne parler de cela à personne "de peur qu'on me prenne pour une folle". Un ami médecin qui l'a cru, l'encouragea à confier son histoire au journal "pour savoir si d'autres sont concernés". "Les gens sont terre à terre, et tout ce qu'ils ne comprennent pas, tout ce qui les dérange dans leur confort moral et matériel, ils ne veulent pas entendre parler. Pourtant je voudrais bien savoir si d'autres gens ont vu quelque chose ce jour là dans ce secteur.

C'était le 30 septembre, en plein jour...

La Nouvelle République, Octobre 1980.
Bulletin du CERPI N°29, page 33.

Note de F.L. Un réveil qui ne marche plus et qui se remet en marche, nous avons déjà entendu cela... peut-être Madame X... est-elle aussi un sujet psi et peut-être aurait-elle autre chose à raconter. On peut alors se demander si son observation et le mot "Orio" entendu ne font pas eu non plus partie du même phénomène. Relation en tout état de cause intéressante, liée à la présence ou la vision d'un objet.

BALANZAC (17), le 19 octobre 1980 à 18H30 et 19H - 19H30.

Témoins: M. DESNOYERS Serge plus une personne à 18H30, avec deux personnes entre 19H et 19H30. Lieux: commune de Blanzac, ensuite commune de Sablonceaux. Durée: indéterminée.

Distance: indéterminée. Dimension apparente: plus petit que la lune la première fois, plus gros la deuxième fois. Nombre d'objet: un. Forme: sphéroïde. Couleur: rouge.

Vers 18H30, nous quittons Corme Rayal en direction de Sablonceaux par la petite route qui passe par le lieudit "Les Planches". Après cet endroit, nous avons vu dans le ciel une boule de feu immobile (ou se déplaçant très peu), à moins qu'elle ne vienne vers notre direction, vu un moment plus tard elle semblera plus grosse.

Elle se situait dans la direction de St Romain de Benet, sur notre gauche par rapport à notre déplacement. Puis nous arrivons "Chez Maulin" sans faire attention à ce phénomène. Endroit où nous nous arrêtons.

Vers 19H - 19H30 nous repartons vers Saujon, toujours sur de petites routes. Il fait beaucoup plus sombre. Alors que nous arrivons à la hauteur de l'Abbaye St André de Sablonceaux, réapparaît cette boule de feu comme un soleil couchant, plus grosse, plus rouge, devant nous dans l'axe de la route. Tout-à-coup de cette boule est tombée comme une étincelle qui disparaît quelques mètres plus bas, et quelques secondes après une autre étincelle. Nous passons devant un bosquet, espérant revoir le phénomène de l'autre côté, mais il n'y avait

plus rien. Plus rien sauf la lune qui était présente ce soir là dans le ciel.

Enquête CERPI N° 202 par Claude Souris.
Bulletin CERPI N°29, page 12.

CORNIMONT (88) le 20 octobre 1979 vers 20H45.

Témoin: M. P.G., retraité 69 ans.

Je sors sur le pas de ma porte, comme tous les soirs avant de fermer la maison, lorsque mon attention est attirée par une forme lumineuse se situant sur ma gauche, un peu plus haut. Elle est d'un blanc intense, d'une taille apparente de 2 à 3 fois la pleine lune (le témoin estime très bien les tailles et les distances). Sa forme est grossièrement celle d'une boule légèrement aplatie sur le dessus, un peu comme un bol. Elle est très lumineuse, plus que la pleine lune ou même qu'un phare de voiture, sans toutefois blesser l'oeil. La distance ne doit pas dépasser 300m car j'aperçois derrière la silhouette de la montagne toute proche. Son altitude est très faible car elle se trouve parfois partiellement masquée par la cime des arbres à travers lesquels elle se déplace, semblant longer le chemin situé par là. Elle descend lentement (environ 20km/h) à flanc de montagne et s'éloigne, Enquête, puis subitement monte verticalement, d'un bond, pour éviter la montagne et s'éloigne, lentement vers le SE, en direction de Traverzin, disparaissant derrière la butte.

J'attends quelques instants pour voir si elle revient, en vain. Le lendemain j'ai appris que d'autres observations avaient eu lieu dans la région.

Enquête de G. Munsch.
Bulletin CLEU N°2.

CORNIMONT, lieudit "Les Têtes" (88) vers 21H30

M. MA. sort promener son chien visiblement troublé par quelque chose d'anormal. Il aperçoit bientôt une lumière au-dessus de lui qui se déplace sans bruit d'ouest en est, assez lentement, à une altitude qu'il estime inférieure à 1 000m. Elle se compose de deux "clignotants" réguliers, semblables à ceux d'un avion. La fréquence des clignotements s'accélère, devient asynchrone, désordonnée, et la lumière d'abord "électrique" se teinte de bleu pâle et de violet.

Puis le phénomène évolue, avec des changements de vitesse et de direction brusques et irréguliers, il s'arrête même un instant. L'écartement des clignotants varie au cours de ces évolutions. Intrigué, M.A. court chercher ses jumelles et prévenir les neuf personnes qui se trouvent chez lui.

L'observation reprend depuis le balcon, mais le phénomène s'est éloigné, et se trouve loin vers le sud. Un clignotant vif et irrégulier qui lance des éclairs de "magnésium" et décrivant une trajectoire saccadée, coupées de "bonds"

• • •

La nuit du 15 au 16 Aout 1980

LDLN n° 198 a publié l'observation de Mme LEVEFRE à Cergy-Pontoise dans la nuit du 15 au 16 août 1980 jusqu'à 06 h 45.

En voici une autre qui nous vient de REZE (44) qui a eu lieu le 15 août 1980, entre 22 h 30 et 23 heures. Témoins M.X. et sa femme. Enquêteur M. CHOSSON.

Le couple décide de faire ce soir là un tour dans le parc, amenant avec eux une paire de jumelles. Après avoir reconnu un avion et un satellite, au moment où Mme X décidait de rentrer se coucher, son mari la rappela pour lui indiquer la présence d'une lumière bleue pulsée approchant dans le ciel. Déplacement N.S. horizontal, à 100 m de haut et à 150 m des témoins durant 2 minutes et sans aucun bruit.

Aux jumelles, Mme X put distinguer une deuxième boule bleue accolée à la plus brillante, les deux de 15 cm de diamètre. Ils rentrèrent ensuite. Mme X se coucha, mais son mari observa encore le ciel à la fenêtre de sa chambre. Les chiens des environs "aboient à la mort", les lampadaires de la rue étaient éteints.

A 23 h, Mme X fut dérangée par un bourdonnement très fort dans l'oreille gauche. Elle comprit le signal... (Mme X serait une "contactée"...) et alla rejoindre son mari. A peine une minute après, et à 5 mètres des témoins, une boule rouge, de la grosseur d'une balle de tennis, jaillit de derrière un arbre, passa au-dessus du portail en décrivant une courbe, disparut derrière un autre arbre, après un parcours de 5 mètres, laissant une traînée orange et scintillante qui mit quelques secondes à se résorber.

En voici une autre qui nous vient de Nantes (44) et qui a eu lieu le 16 août 1980 à 04 h 45, à peu près à la même heure que celle de Cergy-Pontoise. Enquêteurs Albert LASSORT et Yves CHAUSSON.

• • •
verticaux et désordonnés. Il disparaît en direction de Saulxure sur Masselotte/Baudimont. Aucun bruit ne fut perçu durant toute l'observation. Le témoin fit aussitôt un récit détaillé des faits et le transmit le jour même à la gendarmerie du canton. Il apprit les jours suivants que d'autres observations avaient eu lieu le même jour dans la région.

Enquête G. Munsch.
Bulletin CLEU N°2.

Mme X, 50 ans environ, dormait la fenêtre ouverte dans son quartier de "Pin Sec" à Nantes, Lorsqu'elle fut réveillée par une sensation de chaleur. C'est alors qu'elle aperçut de son lit, par la fenêtre ouverte, une boule plus grosse qu'un ballon à 30° sur l'horizon, de couleur rouge, entourée de jaune avec des rayons à la périphérie. L'objet était fixe, sans rotation, il s'est maintenu 5 à 10 minutes et a disparu comme une lampe que l'on éteint.

L'objet a été vu sous un angle de 4°. Le témoin ne se lève pas, réalise qu'il vient de voir un OVNI et se rendort aussitôt.

Ce témoin aurait fait une autre observation le 27 août 1978 aux environs de 17 h 30, sur les bords de l'Erdre, près du village de Port-Jean. De nombreux témoins purent observer un OVNI poursuivant ou accompagnant par saccades un avion.

F. L.

COMMUNIQUE

M. PLANARD, qui réalise les dessins de couverture de LDLN signale aux enquêteurs :

Il est bien rare de la part des enquêteurs d'avoir la chance d'effectuer leurs rapports juste après l'apparition des phénomènes.

— Ceci a pour conséquence de changer complètement le décor des photographies, souvent décalé d'une ou deux saisons.

Serait-il possible d'indiquer sur les enquêtes, même d'une façon sommaire, l'aspect de la végétation au moment des phénomènes.

— D'autre part il me serait aussi utile de connaître la couleur des véhicules présents dans certains cas dans les photographies jointes aux documents

Le fait de spécifier couleur claire, moyenne ou foncée me suffirait amplement.

Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.

Etranges effets electro-magnétiques et observations d'OVNI en Italie

Pour l'Italie, l'année 1978 a été très riche en apparitions d'OVNI. Pour ainsi dire, il y a eu deux grandes "vagues": l'une en septembre (du 13/14 au 17/20), et l'autre en novembre décembre. Par exemple, de nombreux policiers (mais aussi du personnel militaire qualifié) ont observé d'étranges objets lumineux volants, et ils les ont photographiés, plus d'une fois. En décembre, il y eut une observation au radar à la base militaire de Porto Potenza Picena: à cette occasion, l'écran du radar intercepta un objet pendant 25 minutes et celui-ci volait à 9000Km/H (pour un militaire). Ce soit-disant OVNI fut détecté par les radars de Brindisi (l'une des plus importantes stations-radar de l'Italie) ainsi que par ceux de la base de Gioia del Colle. Il y eut quelques atterrissages d'OVNI et d'intéressants cas de rencontre du 3^e type (à Torriglia, près de Gênes par exemple: peut-être que ce cas est le premier cas d'enlèvement connu en Italie). Quelques uns de ces cas sont encore sous enquête et j'espère pouvoir les présenter plus tard. Quelques phénomènes très intéressants se passèrent à Sassello (près de Savone en Ligurie) les premiers jours de septembre. L'un traite de très étranges phénomènes - surtout d'effets E. M., associés aux observations d'OVNI.

PREMIERE APPARITION: UN ATERRISSAGE PROBABLE

Le 5 septembre 1978, un ouvrier anonyme observa deux étranges objets foncés (ou un seul), tôt le matin (aux premières heures du jour: il faisait encore nuit). Il habitait à l'hôtel "St Michel" à La Carta (hameau de Sassello), dans une chambre au 1^{er} étage, à quelques mètres seulement de la route. Il dormait paisiblement quand il fut réveillé par d'étranges bruits et des sons indéfinissables. Le témoin se leva et passa la tête à la fenêtre. Il put voir, à 10 mètres de là à peu près, deux étranges objets noirs, ronds, attachés ensemble: ils paraissaient former un "huit". L'ouvrier crut que c'était un véhicule étranger ou quelque chose de ce genre, étant donné que la visibilité était presque nulle à cause de l'obscurité : en fait, l'objet n'émettait pas de lumière. De lui provenaient d'étranges sons inintelligibles et des murmures confus (comme la voix de quelqu'un dans un poste de radio). L'homme vit l'objet pendant 6 minutes à peu près, puis soudain, ce dernier décolla, faisant un bruit telle une rafale de vent. D'autre part, selon une autre source, à savoir l'enquête de M. Mantero (Piero Mantero est le président du "Centro Internazionale Ricerca e Studi sugli UFO" CIRSUFO de Gênes), le témoin ne vit pas le décollage de l'objet. Selon le rapport de M. Mantero, l'ouvrier a détourné son attention de l'appareil et quand il a regardé à nouveau en direction de la route, il

a pu constater que l'objet avait disparu: en fait, un camion passait sur la route, plutôt étroite, par conséquent le présumé OVNI (ou les OVNI) avait disparu sans bruit. C'est la 2^e version de l'incident (la première est tirée d'un quotidien). Le jour suivant, deux traces nettes et rondes furent découvertes, imprimées sur l'asphalte, et le gravier qui jonchait la route était rassemblé comme s'il avait été aspiré; le jour même, l'ouvrier quitta le village parce qu'il avait terminé son travail dans cette localité. Ainsi, il fut impossible d'interroger le témoin.

NOUVEAUX PHENOMENES ETRANGES

Le 7 septembre, vers 21 heures, un grand nombre de personnes virent, dans le ciel de Sassello, une étrange sphère brillante. Elle resta en l'air longtemps, puis elle fila en direction de la mer, plein sud, au bout d'une heure environ. Elle était aussi grosse que la lune, de couleur blanche avec un reflet rosé. Le même soir, Mr Roberto Boeri revenait de Gênes à La Carta, à mobylette, quand, près du village, il fut ébloui par une lumière jaune aveuglante et très forte. La source lumineuse était devant le témoin et celui-ci freina brusquement. La veille, au même endroit, à quelques mètres de là, la voiture d'une Française s'était arrêtée inexplicablement et son petit chien se mit à humer l'air et à aboyer fortement, d'une manière très étrange. Puis quand le mystérieux objet s'en alla, le petit chien retrouva son calme. L'incident arriva quand cette dame et d'autres gens observaient un étrange objet en forme de globe. A 21H 30, M. Roberto Boeri, M. Franco Viacava et quinze autres personnes se rendirent en direction du Mont Alberola où un globe rougeâtre accomplissait d'étranges manœuvres: il était aussi gros que la lune et assumait différentes intensités lumineuses. M. Boeri et M. Viacava étaient dans une voiture avec deux autres personnes (ils allaient au Mt Alberola): soudain, la voiture perdit de la vitesse jusqu'à n'atteindre plus que 25 Km/H dans la plaine. Il en fut ainsi pendant un demi kilomètre, puis quand l'objet disparut derrière la montagne, tout redévoit normal. Deux garçons (qui habitent à La Carta) arrivèrent vers le sommet du Mont Alberola, où l'objet tourbillonnait encore) jusqu'à un panneau routier, en mobylette: mais là, la lumière qui brillait à l'avant de l'objet augmenta d'intensité, jusqu'à devenir soudainement éblouissante (très intense et tout à fait anormale). Les deux garçons s'en retournèrent, effrayés, puis l'intensité lumineuse à l'avant de l'objet redévoit normale. M. Franco Viacava repartit à l'hôtel ("San Michel", à La Carta) et alluma la radio. Quelques minutes plus tard, il entendit un fort

suite p. 33

Le cerveau et ses mystères (histoire naturelle de l'esprit) par Gordon Rattray Taylor (traduit de l'anglais par Nicole Levy) Calman - Levy Editeur 1er trimestre 1981

Tout au long des pages de son livre l'auteur part à la recherche de la localisation de la mémoire, de la conscience, de l'âme. Cela nous vaut des descriptions du cerveau, de nombreuses citations, de multiples exemples de perceptions, des anecdotes de faits vécus. Citons par exemple très succinctement :

- Pour la perception des couleurs :

Les expériences de la "Polaroid Corporation" avec Edwin Lang son fondateur. Il prend 2 diapositives en noir et blanc de la même scène, l'une avec un filtre rouge, l'autre avec un filtre vert. Puis il les projette, chacune avec une lumière jaune, et les fait se superposer. Et l'image est vue en couleur ! Puis, s'il affaiblit une des sources de lumière progressivement, avec écran noir dégradé, la couleur finit par disparaître. Plus récemment, John MacLann dirigea sur une image des lumières de 2 longueurs d'ondes différentes, dont l'une n'excitait que les cônes de la rétine, et l'autre que les bâtonnets. Pourtant la partie de l'image qui paraissait marron avec une des lumières apparaissait bleu avec l'autre !

Inutiles de dire que de ces expériences reproducibles on tire des conclusions que je laisse le lecteur découvrir. La perception de la couleur par le cerveau n'est pas du tout ce que l'on pouvait croire jusqu'ici.

- En ce qui concerne la perception des odeurs.

Alors qu'il était producteur à la BBC, l'auteur imagina une plaisanterie avec la complicité du Pr. Tolansky de l'Université de Londres. Il plaça bien en vue des télespectateurs un oignon coupé en morceaux. Puis le Pr fit un splendide exposé bidon qui expliquait qu'il était désormais possible de transformer les vibrations des odeurs en signaux électriques. Il demanda aux auditeurs de se placer devant l'écran, et de se concentrer au moment où ils croiraient percevoir l'odeur. Ils reçurent des centaines de lettres de personnes qui disaient avoir perçu l'odeur, et même chose pour le café ! Cela laisse rêveur sur les possibilités d'évocation du cerveau.

- Pour la stigmatisation et apparentés.

Il cite le cas d'une enfant noire de 10 ans 1/2, très croyante, dont la paume gauche se mit à saigner alors qu'elle était à l'école. Conduite à l'hôpital, elle continua à saigner 4 à 6 fois par jour durant 4 jours : c'était la semaine de Pâques. Puis elle saigna de la paume droite, puis du pied gauche, du côté droit du thorax, et enfin au milieu du front.

C'est le docteur Moody qui signalait le cas d'un officier, âgé de 35 ans, admis à l'hôpital en 1944 pour des troubles de somnambulisme et d'impulsions agressives incontrôlables. Il a raconté comment en 1935 (9 ans avant) il avait éprouvé les mêmes troubles et comment on avait dû lui attacher les poignets pour qu'il ne se livre pas à des actes d'agression sur le personnel soignant. Quand il revivait cette période les marques des cordes apparaissaient spontanément sur ses bras. Drôle de pouvoir du cerveau !

Puis le même Dr Moody rapporte un autre fait tout aussi étonnant. Une femme de trente ans avait été battue douloureusement durant son enfance, à l'âge de huit ans par un père sadique. Lorsqu'elle se remémorait cet épisode de sa vie les meurtrissures des coups qu'elle avait subis apparaissaient sur sa chair, si graves qu'il fallait les panser, et 20 minutes plus tard les pansements étaient tâchés de sang.

Quel mystère que le cerveau !

Si le cerveau peut sous certains aspects ressembler à une machine, effectuant des opérations que la machine est capable d'effectuer, si la machine est capable de résoudre, grâce aux programmes dont l'homme l'a dotée, certaines stratégies comme jouer aux échecs, ou celles relatives à la guerre, elle est dépourvue d'émotion, elle ne connaît ni la haine, ni l'orgueil, et si, un jour, comme le pensait un lecteur dans le courrier de LDN n°202, on arrivait à mettre l'amour en équation, ce n'est sûrement pas la machine qui serait capable de tomber amoureuse. Equation ou pas, l'homme le peut, ce n'est pas une machine.

Un point à souligner, un index indique les auteurs des faits cités. Une imposante bibliogra-



par Gilles SMIENA

LES OVNI DU COTENTIN par Ph. LE BARILLIER (éditions La Fenêtre Ouverte, Cherbourg).

C'est avec un réel plaisir que nous avons lu ce nouveau livre consacré au phénomène ovni observé dans une région précise de notre pays : le Cotentin, et que nous en parlons dans cette rubrique en souhaitant que les lecteurs de LDLN qui restent convaincus de la réalité du phénomène ovni en dépit de toutes les attaques dont il a été dernièrement l'objet en prennent connaissance.

Nous avions déjà signalé lors de la parution du livre de J.F. Boedec "Les ovni en Bretagne" que la formule régionale était excellente. (1) Philippe Le Barillier a compris également tout l'intérêt de ces témoignages précis : "Nous ne parlons pas ici d'événements lointains perdus dans les brumes du triangle des Bermudes, mais de ce qui se passe à notre porte. Les témoins sont là, aisément identifiables dans leurs communes..." (p 139-140). Ainsi, les incertitudes qui accompagnent inévitablement les témoignages lointains et invérifiables n'existent plus ! Des témoignages aussi précis, récents et probants que ceux que contient ce livre, non seulement obligent à se poser le problème ovni, mais prouvent l'existence de ce phénomène, ce que LDLN ne cesse de proclamer depuis déjà bien longtemps. (2)

L'ouvrage est bien "construit" et bien écrit car l'auteur n'est pas un amateur épistolaire quoique jeune (25 ans), il est diplômé du centre de journalisme de Strasbourg et rédacteur au quotidien "La presse de la Manche" ; il est également producteur sur FR3 de de l'émission "les gens de mon pays". C'est avec plaisir que nous voyons un journaliste prendre le relais des ufologues venus des groupements privés, ... espérons que cela stimulera ceux d'entre eux, qui se sentent encore la fibre ufologique bien vivante, à réagir et à se mettre au travail.

L'auteur commence par nous rappeler quelques cas anciens qui échappent à nos enquêtes précises actuelles, en particulier l'éigme de Cherbourg en 1905 dont les témoignages bien retrouvés portent la marque de la contradiction qui caractérise le phénomène

• • •

phie de 19 pages lui est adjoint, d'auteurs de langue anglaise et de leurs ouvrages traitant du cerveau et de sujets connexes.

ovni, lequel se situe toujours à la limite de l'ambiguïté avec un phénomène naturel. (ce qu'il est peut-être dans ce cas précis ?) Les astronomes sont déjà mis en accusation... et l'article extrait du journal "Le siècle" du 10 avril 1905 est particulièrement savoureux par ses prises de position si caractéristiques de l'idéalisme généreux et quelque peu utopique qui caractérise cette époque.

Après un rappel de phénomènes plus récents de la vague de 1954... on aborde les cas récents les plus remarquables, par exemple celui des "lumières" de la plage de Carteret le 2 décembre 1973 de la "toupie volante" de Lessay du 7 janvier 1975 ou, plus proche encore, le cas du 20 février 1977 qui fut observé par tout un groupe de gendarmes dont un prit plusieurs photos du phénomène lumineux avec un appareil posé sur un trépied et actionné par un flexible, ce qui donne encore plus de valeur à la "marche en saccades" des lumières mentionnées sur les clichés (3). Dans toute cette partie, l'auteur s'efface devant les témoignages de la Gendarmerie, ce qui donne le maximum de poids aux témoignages recueillis. Nous y retrouvons le style un peu impersonnel et administratif auquel les livres de J.C. Bourret nous ont habitués Ces rapports ont la sobre précision d'un rapport objectif et ils font honneur à l'ufologie française qui est la seule au monde à posséder de semblables témoignages (ou à avoir l'honnêteté de les publier!).

Les chapitres suivants reprennent une série de cas de moindre intérêt d'abord (apparent) dont les enquêtes sont dues à des enquêteurs privés du groupe Cosmos (4). La comparaison entre les deux séries de rapports est très instructive et montre sans équivoque possible que les enquêteurs privés ne démeritent pas quoique leur approche et leur style soit différent de ceux de la Gendarmerie, et ensuite qu'il y a tout intérêt à conserver le double système d'enquêtes. De nombreux témoins restent en effet impressionnés par le fait de témoigner devant un gendarme. La "peur du gendarme" héritée de l'éducation familiale autant que de la tradition des siècles passés reste un fait sociologique bien ancré dans certaines catégories sociales et il est nécessaire d'en tenir compte. Un des témoins a complètement "bafouillé" en leur présence au point de devenir non-crédible! (p.124). D'autres se trouvent de bons prétextes pour ne pas "les appeler", comme l'éloignement de la gendarmerie : "... ils sont à 11 kms d'ici..." beaucoup également ont peur qu'ils ne les prennent pas au sérieux (p. 49) et nous savons, hélas, que cela est parfois réel; ... ou bien qu'ils se moquent d'eux (p.51). D'autres enfin, bien qu'ils aient dû témoigner devant les gendarmes auraient préféré "qu'ils ne sachent rien". On le voit, la confiance est encore loin de régner!

Il est donc indiscutable que de nombreux témoins se confient plus volontiers à un enquêteur privé qui se

Un livre donc plein d'intérêt, avec beaucoup de questions sans réponse. Le cerveau garde ses mystères, pour longtemps sans doute.

révèle socialement et psychologiquement plus proche d'eux. Les groupements privés ont donc encore un rôle primordial à jouer dans les enquêtes ovni et ils ne doivent pas s'en laisser déssaisir au profit d'organismes officiels comme certains responsables le souhaiteraient. Mais c'est une raison de plus pour qu'ils prennent leur rôle à cœur et donnent à leurs enquêtes un tour objectif en se cantonnant dans le strict domaine du témoignage et en laissant à d'autres spécialistes le soin de tenter des interprétations que l'on sait devoir rester du domaine de l'hypothèse dans les circonstances actuelles (5).

Le livre s'achève fort heureusement en élargissant le cadre de l'enquête bien que les craintes de l'auteur concernant l'incompréhension d'une partie des lecteurs ne soient pas vaines. On y trouve d'abord un cas très récent de "contact" survenu le 14 janvier 1980 à un homme très simple, un manœuvre de l'arsenal de Cherbourg qui fut bouleversé par ce qui lui arriva et semble bien incapable de l'avoir inventé... puis des "aperçus" sur les rapports vraisemblables entre les ovnis (6) et les "croyances du Cotentin" croyances aussi bien folkloriques que religieuses. Nous y retrouvons une fois de plus sur le plan local ces interférences avec le phénomène des apparitions religieuses déjà plusieurs fois signalées.

En conclusion : Un tel livre "cloue le bec" à ceux qui ont tenté ces dernières années de jeter la suspicion sur les phénomènes ovnis (et qui semblent d'ailleurs faire encore quelques adeptes...). Il prouve que l'ufologie, en tant que recherche saine et objective, reste bien vivante en dépit des attaques stupides dont elle a été l'objet. Cela nous laisse espérer qu'il sera très rapidement suivi d'autres ouvrages consacrés à de nouvelles régions françaises. Qui donc, parmi les

ufologues ou les groupements régionaux relèvera le premier le défi ? Nous serions si heureux à LDLN d'apprendre qu'il existe déjà de tels ouvrages en chantier... Espérons !

1 - "Les ovni en Bretagne" par J.F. Boedec - éditions Lanore - 4me trimestre 1978 - voir LDLN N° 195 mai 1980, rubrique d'un livre à l'autre."

2 - Rappelons que LDLN existe depuis 1958, vingt trois ans déjà.

3 - Plusieurs de ces cas ont été mentionnés ou analysés dans LDLN, par exemple... à Carteret LDLN 133 (enquête par J. J. Vallée), à Querqueville LDLN 163, à Quettehou et aussi à Théville LDLN 163 ... etc...

4 - Nous devons signaler à ce propos que, bien que LDLN soit plusieurs fois signalé et n'ait donc pas de raison personnelle de se plaindre, il faut regretter que l'auteur se montre si réticent envers les groupements privés et qu'il n'en signale aucun sur le plan national. Il demande aux lecteurs qui auraient des témoignages à signaler de les envoyer au groupe "Cosmos" du Cotentin ; Cela ne peut être valable que pour la région ; il est bien évident que les lecteurs du sud ou de l'est de la France hésiteront à lui signaler leurs observations et il eut été sage, nous semble-t-il, de mentionner un organisme national comme LDLN, mieux habilité à recevoir les témoignages éloignés et à faire les enquêtes ; nous espérons que cette lacune sans doute involontaire sera comblée dans une prochaine édition, car l'ouvrage mérite plusieurs éditions !

5 - Il est bien évident que la même personne peut être à la fois enquêteur et "chercheur" et qu'elle est tout à fait apte à donner son avis ; mais il faut ne pas mélanger dans le même article les deux aspects : l'enquête et l'hypothèse ; autant l'une doit être stricte, objective et anonyme, autant la seconde doit pouvoir se montrer hardie dans ses formulations de recherche tout en se limitant au domaine de l'hypothèse...

6 - C'est avec plaisir que nous constatons que l'auteur écrit ovni avec un "s" au pluriel, le considérant comme un nom.

(suite de la page 30) : ETRANGES EFFETS ELECTRO-MAGNETIQUES

chuintement et des sons très bizarres intercalés par une sorte d'écho, tandis que son chien aboyait avec force. Puis la radio s'arrêta tout à coup et ce n'est que le lendemain matin qu'on put l'entendre à nouveau. Au même moment, un grand nombre de personnes observait de l'hôtel un étrange phénomène volant (qui avait déjà été vu auparavant).

EFFETS E.M. PRESUMES ETRANGERS

Le 6 septembre, la veille, ils s'étaient passés d'étranges phénomènes à l'hôtel "San Michel" de La Carta. Vers 21heures l'installation électrique commença à "se comporter" de façon fort étrange. Dans certaines chambres le courant s'éteignit, dans les chambres à côté de celles-ci la lumière était faible tandis que dans d'autres tout paraissait normal. Dans la même pièce la moitié des lumières brillait tandis que l'autre moitié s'éteignait : un grand lustre avait en son centre une ampoule de 100 Watt dont les filaments étaient à peine rougis, tandis que les quatre autres ampoules de 40 Watt placées autour brillaient normalement. Ceci dura à peu près deux heures, puis les lumières s'éteignirent complètement pendant 3 minutes,

puis s'allumèrent à nouveau. Mais il y eut un autre phénomène fort étrange : tandis que ces effets électriques anormaux se passaient, un homme avait allumé son poste de télévision noir et blanc, par hasard. Mais la réception se faisait mal : en fait, cet homme et l'hôtelier ne purent voir que des silhouettes distordues et une cercle rouge au centre de l'écran (notons bien ceci : un cercle rouge sur un écran de télévision noir et blanc) L'hôtelier monta au dernier étage et alluma un autre poste de télévision noir et blanc. D'abord, cela ne sembla pas marcher, puis tout à coup, on put observer le même phénomène que sur l'autre poste de télévision. Comme nous l'avons dit les phénomènes électriques durèrent deux heures, puis la lumière faiblit pour revenir enfin. Au même moment l'électricité dans la zone de Sasselio était d'assez faible intensité, dans certaines maisons, elle s'éteignit complètement.

AUTRES APPARITIONS

Durant cette période, il y eut de nombreuses autres observations de globes lumineux à basse altitude : leur taille avait à peu près la

Courrier

● A PROPOS DU FAMEUX "TRIANGLE"

Qui, bien sûr, n'en est pas un. Il était inutile de le souligner (l'article de M. Jean Bastide "Assiettes Volantes" ou les Ovni en Russie. LDLN n° 204). Chacun sait qu'il s'agit d'un immense quadrilatère entre la latitude des Bermudes au Nord, celle de Porto Rico au sud, en longitude la côte Ouest de la Floride (Pascagoula n'est pas loin) et à l'Est, en Océan Atlantique, une droite qu'il est loisible de tirer à son gré.

Ceci étant, l'hypothèse du Professeur A. I. Yelkin n'est qu'une hypothèse. Pas plus grotesque qu'une autre, certes, mais rien de plus. Ingénue mais qui demande à être prouvée. Bref, une théorie de plus. Signalons en passant qu'un certain Laurence Kusche a fait paraître un livre "The Bermuda Triangle Mystery-Solved" (traduit en français croyons nous) dans lequel il affirme après avoir procédé à une enquête strictement téléphonique qu'il n'y a jamais eu de mystère C.Q.F.D. Monsieur Yelkin a-t-il enquêté sur place ou s'est-il contenté de manipuler les tables astronomiques ? Ce que Berlitz a répondre à L. Kusche il le réprouverait sans toute au distingué professeur : Le mystère réside moins dans les disparitions que dans le fait qu'aucune trace des avions ou des bâtiments, gros et petits, disparus n'est en aucun cas retrouvée, tâches d'essence ou d'huile sur la mer, débris d'engins ou de navires, cadavres, etc...

Par ailleurs il est indiscutable que cette région est le siège de perturbations électro-magnétiques intenses, lesquelles semblent attirer les OVNIs comme des mouches (à moins qu'ils n'en soient la cause). Dans un second ouvrage sur le même thème "Without a trace" (Disparus sans traces) Ch. Berlitz cite des témoignages de marins et de pilotes d'avions confrontés avec le phénomène et qui ont pu s'en sortir, d'observations d'OVNI dans l'eau, émergeant ou plongeant, les ultimes communications radio d'équipages disparus. C'est impressionnant et les balayer d'un revers de main semble un peu léger. Il cite la déclaration d'un porte-parole de la NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION (reprise par Newsweek, caution bourgeoise, le 16/12/74) : "En dépit des efforts accomplis par l'aviation, la marine et les Gardes-Côtes des Etats-Unis aucune explication raisonnable à ce jour a pu être donnée de ces disparitions". Espérons qu'il lira l'ingénueuse hypothèse au Professeur Yelkin.

(suite du bas de la page 33) : ETRANGES EFFETS ELECTRO-MAGNETIQUES

grossesse de la lune et leur couleur était variée, mais plus spécialement rouge. Toutes ces observations se firent le soir: par exemple, le 9 septembre (les jours suivants il y eut une grande vague en Italie), M. Fulvio Zubbiani et M. Roberto Boeri virent une boule presque aussi grosse que la Lune, qui laissait une traînée jaune: elle était très près et descendait lentement vers la terre en direction du Piémont. Le 11 septembre, vers 1H 30, des femmes et des filles virent un étrange objet rouge, de taille importante, qui changea sa course en direction du sol, puis disparut caché par la végétation.

BREVE CONCLUSION

Les effets E.M. qui se passèrent à La Carta le 6 septembre, ainsi que les jours suivants, sont

On peut reprocher à Ch. Berlitz un penchant pour l'archéologie-fiction, balançoire à la mode, toutefois prudemment exprimée. Il a de toute manière de la suite dans les idées et tire la ficelle fort intelligemment. Chacun de ses ouvrages lui apporte un flot de témoignages qu'il contrôle et qui constituent la matière du prochain livre. Ils sont encore peu connus et nous intéressent directement.

"The Philadelphia Experiment" est une tentative d'élucidation d'un autre mystère. Oui ou non la Navy entreprit-elle, en 1943, avec le concours de son Conseiller scientifique, Albert Einstein, de faire disparaître un navire pris dans un champ électromagnétique pulsant d'une haute intensité. L'expérimentation aurait eu lieu en vraie grandeur sur un destroyer et son équipage. Il semble que les résultats aient été catastrophiques pour les hommes impliqués dans l'affaire, réussis pour le matériel. Il y aurait même eu téléportation du destroyer. Le voile du silence tomba, la bombe atomique au surplus était presque prête. A-t-on tiré de cette affaire des enseignements pour l'élucidation du problème OVNI. Nous y arrivons.

Le livre se termine par ce qu'il est difficile de ne pas appeler un coup de théâtre (Ch. 12, The Circle closes). BRIÈVEMENT raconté, c'est l'histoire d'un jeune couple de fermiers canadiens qui, un soir, (Octobre 1975) aperçoivent un OVNI près de leur maison. Sortant rapidement en voiture l'homme manqua d'écraser un humanoïde qui s'enfuit. Presque banal. La suite l'est moins et, quoique j'aie résolu de ne pas la raconter, je sens bien qu'il m'est impossible de ne pas le faire. A peine débarrassés de la foule des importuns, journalistes etc... qui les assiègent, en Décembre de cette même année 1975 "on" annonce aux Suffern, c'est le nom du couple, l'arrivée de personnages importants. Rendez-vous est pris. Ceux-ci arrivent, dans une voiture d'apparence tout ce qu'il y a de plus officielle, en uniformes, et présentent leurs lettres de créances. Très hauts personnages nous dit-on, du Pentagone, de l'Air Force Américaine et des Forces Armées Canadiennes. Ce qui suit passe l'imagination. Je vous prie donc de veiller à ne pas tomber à la renverse. Au lieu de questionner - selon l'usage - les visiteurs expliquent, donnent obligamment des détails. Il en ressort :

— Que les gouvernements Américain et Canadien savent tout sur les OVNI (have known all about UFOs) depuis 1943 :

— Qu'en fait ils coopèrent plus ou moins avec les humanoïdes (aliens) depuis cette époque ;

— Les hauts personnages en question déclarent que ce fut une erreur. Ils expriment leurs regrets pour ce déplorable incident !!

Suffern ne comprend plus. C'est un homme simple. Il émet à voix haute l'hypothèse d'un engin secret... :

Pas du tout. On le détrompe. On lui fournit des preuves, dates, photos. Les visiteurs se sont munis de tous les documents souhaitables. Il résulte clairement qu'un incident grave a été évité lorsque Suffern au volant de sa voiture a manqué d'écraser un humanoïde.

Devons nous croire alors que ce ou ces derniers ont exigé que de hauts personnage présentent leurs regrets aux Suffern et qu'ils possèdent les moyens de pression nécessaires pour les y obliger ? Vous le voyez, nous sommes aux limites du vraisemblable.

Sans commentaires, cela nous mènerait trop loin. Le livre a été récemment traduit en français, il est à lire absolument. Mais nous ne pouvons en rester là. Je prie donc instantanément ceux qui ont au Canada un correspondant de faire enquêter la-dessus.

Personnellement, j'ai peine à croire que Ch. Berlitz joue sa réputation sur une histoire insuffisamment vérifiée ou sur un canular bien monté. Il convient absolument de s'assurer du degré de véracité de ce récit. De toute urgence.

Après cela que dire du tout dernier livre de notre auteur (non encore traduit en français) "The Roswell Incident" (1980) sinon qu'il est du même tonneau. Il s'agit d'une enquête sur le crash présumé de Juillet 1947 du Nouveau-Mexique avec récupération d'un engin et de cadavres d'humanoïdes. On en sort pratiquement convaincu. L'enquête est habilement menée. Berlitz et W. Moore vont au fond des choses autant que faire se peut. Les témoignages recueillis sont importants, les mémos du FBI hautement significatifs. Bref, on est très près de la vérité. Très, très près. On sait, dans cette affaire, que c'est à la justice de parler. Mais que peut la Justice contre un secret d'Etat ?

J. Boulain

Note. Les trois ouvrages ont été publiés chez Granada Publishing. Paperbacks (livres de poche) On les trouvera dans les librairies anglaises et chez W.H. SMITH, booksellers, 248 rue de Rivoli Paris (1er). L'auteur s'excuse de ne pas avoir les références des traductions françaises.

● Dématérialisation ou bien Invisibilité ?

"Se dématérialiser", "s'éteindre comme une ampoule, comme un écran de télévision qu'on vient de débrancher", "disparaître sur place", "se dissoudre", "s'évanouir comme par enchantement" - on affectionne beaucoup en ufologie ces expressions en parlant d'ovni ou bien d'entités.

Pourquoi ne pas employer, plutôt, l'expression tellement plus prudente, tellement moins magique de "devenir invisible".

Du point de vue scientifique cela est moins compromettant. Et, du point de vue optique, tout aussi exact.

Car, une des spécificités du phénomène ovni, est sa maîtrise absolue de la lumière. Et l'invisibilité n'est qu'une propriété de la lumière, un réglage de longueur d'onde. (Rappelons que la lumière visible à l'œil humain ne représente que la fréquence comprise entre 0,4 et 0,8 micron, c'est-à-dire une partie infime des fréquences possibles des ondes électromagnétiques).

Dans le fameux cas ufologique de Monte Maize, Argentine, 12/10/63 (cf. J. Vallée, "Chronique des apparitions extra-terrestres", J'ai lu, pp. 165-167), de ufolautres géants changèrent en violet, puis en vert l'éclairage électrique de tout un village. Ainsi que la lumière de simples bougies. Et changer la couleur veut dire aussi changer la longueur d'onde.

Des intelligences qui ont le moyen d'interférer avec notre lumière ont, à plus forte raison, celui de régler la leur.

Qui pourrait jurer, d'ailleurs, que la luminosité de l'ovni qui apparaît dans le ciel ou bien au ras du sol, devant témoin, ne fait pas partie de la mise en scène - à notre intention - au même titre que les "réparations" au bord des routes (qu'est-ce qu'une route peut-elle bien signifier pour un ovni qui n'utilise pas de piste d'atterrissement), la fuite-surprise dès qu'un témoin approche, etc... etc... ?

Même si un ovni est repéré au radar, il n'est pas exclu qu'il l'ait été parce qu'il l'a bien voulu. Il existe aujourd'hui des techniques (encore balbutiantes, paraît-il) qui rendent l'avion, notre avion, invisible aux radars (cf. A. Hynek et J. Vallée, "Aux limites de la réalité", Albin Michel 1978, p. 273). Les constructeurs d'OVNI ne les connaîtraient-ils pas ?

Il se dégage de ces lignes une interrogation inquiétante : que représentent les statistiques et les catalogues des cas ufologiques répertoriés avec tant de peine depuis tant d'années ? Ne seraient-ils que la partie - volontaire - visible de l'iceberg ? Avons-nous vraiment les moyens de savoir si en ce moment des ovni - qui ont choisi d'être discrets, qui ont choisi d'être silencieux et invisibles - nous survolent ?

Hilaire HEIM

M. Robert CREPIN, Délégué L.D.L.N. de la Haute-Normandie, demande à tous les enquêteurs de l'Eure et de la Seine-Maritime, de le contacter à l'adresse suivante :
M. Robert CREPIN 15 rue Malherbe – 27400 LOUVIERS



**SUR LA ROUTE DES VACANCES
N'OUBLIEZ PAS VOTRE
MACARON L.D.L.N.
(avec une couleur qui tient et un support résistant)**

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 3,00 F
pour 3 macarons : 8,00 F
pour 5 macarons : 12,50 F
pour 10 macarons : 20,50 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. Seuls les ouvrages de cette liste peuvent être commandés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 56 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés ; vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 24 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPE VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 54 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 55 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPE VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 60 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 54 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LEÇONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 54 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. Franco 69 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 71 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 69 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 71 F. Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 29 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPE VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 52 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 50 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 26 F.

PLANETES PENSANTES, par J.J. WALTER. Franco 73 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPE VOLANTE, par Bertrand MEHEUST. Franco 84 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco 23 F.

LES SOUCOUPE VOLANTE, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 54 F.

DES SOUCOUPE VOLANTE AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 67 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 62 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 51 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 56 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDÈS. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 58 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 54 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 23 F. Cet ouvrage, de notre Déleguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET et J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 120 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 61 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 67 F.

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. Franco 64 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 64 F.

LES SOUCOUPE VOLANTE : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 71 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 66 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 71 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 68 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 61 F.

RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES, par Rose C. Franco 59 F.

ALERTE DANS LE CIEL ! par Ch. GARREAU. Franco 61 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — № d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3e trimestre 1981.